

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET BILAN

2018

Rapport d'activité et Bilan

2018



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le mot  
**DE LA PRÉSIDENTE**  
Marie Bolloré page **3**

---

**LE CONSEIL**  
page **5**

---

La **2<sup>E</sup> CHANCE**  
page **6**

---

Rapport  
**D'ACTIVITÉ**  
page **8**

---

Les Partenaires **page 12**  
Les sites-relais **page 18**  
L'équipe du siège de la Fondation **page 30**  
Les Comités d'Agrément **page 34**  
Les lauréats de la Fondation **page 36**

Rapport  
**FINANCIER**  
page **50**

---

Rapport financier sur les comptes 2018 **page 50**  
Bilan au 31/12/2018 **page 53**  
Compte de résultat au 31/12/2018 **page 54**  
Compte d'emploi des ressources 2018 **page 55**  
Annexe au compte d'emploi des ressources 2018 **page 57**  
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels **page 62**  
Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées **page 64**



u cours de l'année 2018, 358 personnes en situation difficile sont devenues lauréates de notre Fondation. Ainsi, 279 projets de formation et 79 projets de création d'entreprise ont pu être financés et parrainés.

Cela porte à près de 8 000 le nombre de rebonds de vie accompagnés par la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance en 20 années d'existence.

Anniversaire des 20 ans que nous avons fêté le 31 mai 2018 en remettant le Prix Michel Giraud à 3 lauréats particulièrement méritants.

La soirée spéciale 20 ans de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance fut aussi l'occasion, pour quelques lauréats, d'exposer leur activité dans les salles du Foyer Jean Bosco. Ainsi, les invités ont pu visiter les différents stands, discuter avec les lauréats présents, et admirer le résultat concret de projets de rebond de vie réussis avec le soutien de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Cette commémoration nous a également permis de rappeler le mérite de nos lauréats, bien sûr, mais aussi celui du millier de bénévoles qui chaque jour oeuvrent pour assurer le succès de nos lauréats et le bon usage des aides apportées par nos précieux partenaires financiers.

Merci à toutes et tous.

**Marie Bolloré**  
Présidente de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance





# LE CONSEIL d'Administration



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Marie BOLLORÉ
Trésorier Général	René RICOL
Délégué Général	Pacifique LE CLÈRE
Administrateurs	Jean-Paul BAILLY Vincent BOLLORÉ Yves CANNAC Steve GENTILI Simonne GIRAUD Dominique HERIARD DUBREUIL Ange MANCINI Bertrand de SENNEVILLE Olivier WEILL
Commissaire du Gouvernement	Michel BART



René Ricol



Pacifique Le Clère

## LE BUREAU

Marie BOLLORÉ  
Vincent BOLLORÉ  
René RICOL  
Pacifique LE CLÈRE

## LE COMITÉ D'AUDIT

Yves CANNAC  
Dominique HERIARD DUBREUIL  
Olivier WEILL

# La 2<sup>ÈME</sup> CHANCE

C'est pour aider et accompagner des personnes en situation de détresse, qui ont la volonté de renaître au travers d'un projet personnel de rebond de vie, que la "Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance" a été imaginée en 1998. Le but étant de démontrer que l'initiative privée est un partenaire fiable et pérenne d'une politique publique de lutte contre la précarité, en associant les entreprises et leurs collaborateurs à une démarche commune d'humanisme et de solidarité.

80 entreprises privées  
et publiques  
60 sites-relais sur  
l'ensemble du territoire  
national  
1 000 bénévoles  
engagés dans les sites-  
relais

Sa mission consiste à offrir un "coup de pouce" à des personnes âgées de 18 à 62 ans, confrontées à des épreuves d'origines diverses, souvent lourdes, presque toujours cumulatives et générant une vraie situation de précarité, qui entendent réaliser un rebond de vie soit en créant ou reprenant une petite entreprise, soit en suivant une formation de reconversion qualifiante permettant de se réinsérer dans la vie active.

Le "coup de pouce 2<sup>ème</sup> Chance" se traduit par un **appui financier** et un **parrainage**. L'appui financier prend la forme d'une dotation ajustée en fonction des besoins de réalisation du projet. Le parrainage consiste en un accompagnement de grande proximité, jusqu'à la réalisation complète du projet.

La démarche de la Fondation présente trois caractéristiques essentielles :

**Elle est partenariale.** Un "Club des Partenaires" rassemble aujourd'hui près de 80 entreprises privées et publiques qui lui assurent une représentation nationale et lui apportent ses moyens d'actions.

**Elle est décentralisée.** L'impératif de proximité est assuré à travers un réseau de 60 sites-relais, répartis sur le territoire national. Chacun d'eux, adossé à une entreprise partenaire, est placé sous la responsabilité d'une personne, déléguée de site, qui anime et coordonne les équipes d'instruction et de parrainage.

**Elle est professionnelle.** De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, des associations de seniors reconnues, participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets. Ces partenariats se déclinent dans le cadre de chaque site-relais, les équipes d'instruction et de parrainage réunissant des membres expérimentés de ces institutions, ainsi que des salariés et seniors bénévoles des groupes partenaires.

Environ 1 000 bénévoles, engagés dans les différents sites-relais, consacrent généreusement une part de leur temps à la vie de ceux-ci.

La Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance a obtenu, le 2 novembre 2015, le renouvellement du label IDEAS qu'elle avait reçu initialement le 25 octobre 2011.

# La Démarche de la Fondation

Ce label, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs, atteste de la mise en oeuvre par les organisations à but non lucratif qui en sont dotées, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.

En effet, sa démarche s'appuie sur des procédures particulièrement rigoureuses.

Entre la mise à l'instruction et la décision du Comité d'Agrément ou du Conseil d'Administration, le délai ne doit pas excéder trois à quatre mois.

Chaque projet, après vérification de sa conformité avec les critères statutaires - rupture dans la trajectoire de vie, précarité réelle, recherche de cofinancements et validité du projet- est adressé au délégué de site le plus proche de son porteur. Le délégué de site mobilise aussitôt une équipe d'instruction qui dispose de trois semaines pour établir un rapport, circonstancié, complété par tous les justificatifs nécessaires.

Le rapport d'instruction est alors transmis aux membres des Comités d'Agrément régionaux, salariés volontaires de tous niveaux hiérarchiques n'étant pas, par ailleurs, instructeurs afin de permettre un deuxième regard indépendant. Le Comité d'Agrément concerné dispose de deux semaines pour étudier les dossiers. Sous l'autorité de son Président ou de sa Présidente, il se réunit pour émettre un avis collégial.

Le Conseil d'Administration se réunit trois ou quatre fois par an, en présence du Commissaire du Gouvernement, pour prendre ses décisions, dossier par dossier, avant d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dès le lendemain, les notifications des décisions sont communiquées aux délégués de site qui mobilisent immédiatement les équipes de parrainage.

Chaque équipe de parrainage établit le contact avec son porteur de projet auquel le lie une charte de suivi cosignée. L'accompagnement s'entend technique, professionnel, social, humain, et moral si nécessaire. Régulièrement, l'équipe transmet à la Direction de la Fondation une note d'information relative aux conditions d'évolution du projet.

Un état global et "glissant" des parrainages en cours est tenu à jour. Le bon calibrage des projets et la rigueur des parrainages permettent de limiter considérablement les risques d'échec. La "mémoire vivante" de la Fondation en témoigne.

## Nos valeurs :

La Fondation garantit à tous ses intervenants un strict caractère de neutralité politique, sociale ou religieuse.

La Fondation maintient un comportement constant d'intégrité et de rigueur professionnelle dans le suivi des dossiers, tout en assurant un état d'esprit d'humanisme et de bienveillance à l'égard de tous.

La Fondation respecte les dispositions législatives et réglementaires relatives à son activité, en particulier concernant la protection des données personnelles et la production des informations financières.

# Rapport D'ACTIVITÉ

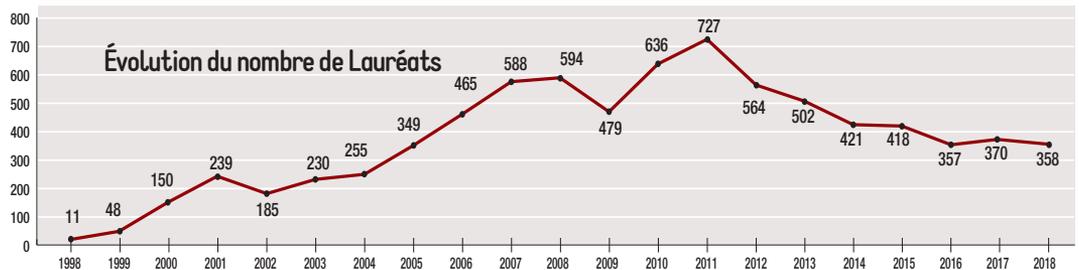
**E**n 2018, la Fondation a soutenu 358 nouveaux lauréats.

De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets. Ces associations et organismes qui les guident dans le montage de leurs dossiers, parce qu'ils connaissent et apprécient son action, n'hésitent pas à solliciter notre Fondation dès lors que nos critères d'éligibilité sont avérés.

C'est grâce à l'engagement d'un millier de bénévoles impliqués dans la sélection et l'instruction des dossiers et dans le parrainage des lauréats qu'un suivi de proximité peut être réalisé.

Ces bénévoles viennent d'origines diverses : collaborateurs ou retraités d'entreprises partenaires, membres d'associations de seniors, indépendants... tous autant animés par le désir d'aider à rebondir des personnes en difficulté qui veulent s'en sortir, en donnant de leur temps sans aucune contrepartie.

## La Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance a accordé, en 2018, 358 coups de pouce.



À l'issue de la première sélection au siège de la Fondation, 60 % des dossiers reçus de porteurs de projets ont été mis à l'instruction, dont 87 % ont reçu un accord favorable pour une aide de la Fondation.

La répartition de nos coups de pouce demeure à peu près identique d'une année à l'autre :

⇒ 64 % de nos lauréats sont des femmes, pourcentage stable par rapport à 2017,

- ⇒ Les lauréats entre 26 et 40 ans représentent 40 % des projets soutenus, la moyenne d'âge étant de 36 ans,
- ⇒ La proportion de 78 % de lauréats aidés en 2018 pour une formation et 22 % pour une création d'entreprise est quasi identique à celle de 2017.

## Répartition des coups de pouce 2016, 2017 et 2018

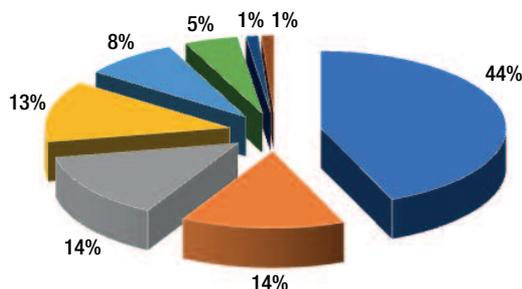
	H	F	18/25 ans	26/40 ans	41/50 ans	51/62 ans	Formations	Créations ou reprises d'entreprises
Total Lauréats 2016 : 357	130	227	66	143	102	46	269	88
Total Lauréats 2017 : 370	128	242	77	141	86	66	284	86
Total Lauréats 2018 : 358	130	228	88	143	82	45	279	79

## Lauréats Formations 2018

Parmi les aides à la formation, ce sont toujours les apprentissages permettant l'accès à des métiers du secteur médico-social et des services personnels (personnels soignants, auxiliaires de vie, éducateurs sociaux, puériculture, relaxation, coiffure, esthétique...) qui sont largement majoritaires (44 %). Suivent les transports & logistique ainsi que les fonctions

administratives & supports des entreprises (14 %), l'artisanat, culture, loisirs, communication (13 %), l'enseignement & la formation (8 %).

Les métiers du bâtiment, génie civil, décoration, entretien et aménagements paysagers représentent 3 % des projets de formation financés en 2018.



- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Transports, logistique
- Fonctions administratives et supports des entreprises
- Artisanat, culture, loisirs, communication
- Enseignement, Formation
- Bâtiment, Génie Civil, Décoration Entretien et aménagements paysagers
- Hébergement, restauration
- Autres

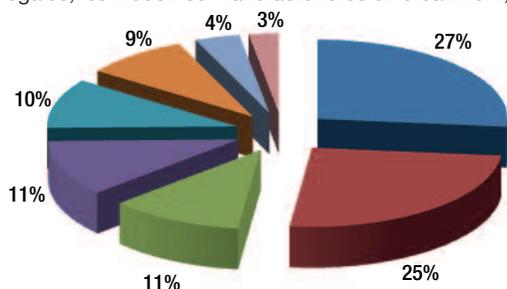


## Lauréats Créations ou reprises d'entreprises 2018

C'est le secteur des services personnels, l'action sociale et paramédicale (salons de coiffure, massages bien-être, entreprises de services à la personne, cabinets de soins paramédicaux, ...) qui représente en 2018 la plus importante part des aides à la création ou à la reprise d'entreprise (27 %). Suivent les secteurs du commerce avec 25 % puis, à parts égales, les industries manufacturières et le bâtiment,

génie civil, décoration, entretien et aménagements paysagers (11 %).

Le secteur de la restauration progresse fortement et représente, en 2018, 10 % des projets aidés contre seulement 4 % en 2017. Suivent les métiers de l'artisanat, culture & loisirs (9 %) et ceux de l'agriculture, sylviculture & élevage (4 %).



- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Commerce
- Industries manufacturières
- Bâtiment, décoration, entretien et aménagements paysagers
- Restauration
- Artisanat, culture et loisirs
- Agriculture, Sylviculture, Elevage
- Transports, Logistique

# Rapport D'ACTIVITÉ

## 5 avril 2018 :

Le Conseil d'Administration de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance a élu à l'unanimité Madame Marie Bolloré Présidente de la Fondation.



*« C'est avec joie et honneur que j'ai accepté cette nomination, étant profondément attachée à la Fondation, à ses équipes et aux valeurs qu'elle défend depuis 20 ans. »*

## 31 mai 2018 :

Commémoration des 20 ans d'existence de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Le Groupe Bolloré a fêté, le 31 mai 2018, les 20 ans de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance créée par Vincent Bolloré et Michel Giraud, ancien ministre du travail, disparu en 2011.



*Simonne Giraud et Marie Bolloré*

En deux décennies, plus de 7 500 personnes en grande difficulté ont été soutenues par la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance pour créer leur entreprise ou redémarrer une nouvelle vie professionnelle grâce à une formation qualifiante.



*Sophie FIACRE – Lampes végétales*



*Constance VIDOR – Atelier de couture*

# Les faits marquants de 2018

## 31 mai 2018 :

Ce 20<sup>ème</sup> anniversaire fut également l'occasion de remettre à des lauréats très méritants « le prix Michel Giraud ».

Ce prix a permis de mettre en lumière des lauréats de ces dernières années, choisis sur la base de critères tels que la réussite de leur projet, leur motivation et leur ténacité mais aussi leur engagement et leur état d'esprit positif.



De gauche à droite : Alphonse M'POTO, Stéphanie TRIGUERO, Catherine MANON-MILLET, Bérénice BAZA, Jacques GOURY, Zabiullah MERZANE et Marie BOLLORÉ

# Rapport D'ACTIVITÉ

---

## 1. Les Partenaires

### - Les mécènes

Depuis son origine, la démarche de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance est appuyée sur un « Club des Partenaires » qui garantit sa pérennité et son action quotidienne.

Près de 80 partenaires privés ont contribué financièrement, en 2018, soit en direct, soit par une structure propre : Fondation ou autre.

Outre cette participation financière, beaucoup de partenaires ont accueilli des sites-relais et participé, à travers leurs collaborateurs bénévoles, aux instructions, aux parrainages des lauréats ou à la sélection des dossiers au sein d'un Comité d'agrément, voire au Conseil d'administration.

Cette démarche partenariale originale est source de garanties, notamment :

- de pérennité pour la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance,
- de professionnalisme pour l'accompagnement des lauréats dans leur rebond de vie,
- de sérieux et de continuité pour les collaborateurs des Entreprises Partenaires qui souhaitent s'investir auprès de nos lauréats.

Dans le chapitre action quotidienne de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, on pense financement, parrainage..., mais il ne faut pas oublier que les partenaires sont aussi, souvent, des relais pour l'emploi ou le développement des activités de nos lauréats.

### - Les donateurs

La Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance est une Fondation Reconnue d'Utilité Publique. A ce titre, la loi permet aux donateurs, chaque année, de bénéficier d'une réduction de l'Impôt sur le Revenu (IR) et/ou de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

Elle a obtenu en 2015 le renouvellement du Label IDEAS, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs, qui atteste de la mise en œuvre par les organisations à but non lucratif qui en sont dotées, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.

La Fondation a ouvert la possibilité d'effectuer des dons en ligne depuis son site internet

[www.deuxiemechance.org](http://www.deuxiemechance.org).

Cette possibilité existe également depuis le site

[www.helloasso.com](http://www.helloasso.com).

# Les Partenaires de la Fondation

au 31 décembre 2018

AIR FRANCE - KLM	FONDS DE DOTATION JEUNES ET	ORANGE (Fondation)
ARPAVIE	INNOVANTS	PIPER HEIDSIECK
BIOMERIEUX	FONDS DE DOTATION	PLASTIC OMNIUM
BOLLORÉ (Groupe)	TRANSATLANTIQUE	REMY COINTREAU
BRED BANQUE POPULAIRE	FOUASSIN	REPUBLIC TECHNOLOGIES
CAISSE D'ÉPARGNE Ile de France	GALERIES LAFAYETTE (Groupe)	RICOL, LASTEYRIE Corporate Finance
CANAL+	GÉNÉRALI FRANCE	ROULLIER (Groupe)
CARREFOUR (Fondation)	GS1 FRANCE	SCHLUMBERGER
CGG	HERMES INTERNATIONAL	SCHNEIDER ELECTRIC
CHAMBRE DE COMMERCE ET	HOTTINGUER (Banque)	SCOR
D'INDUSTRIE PARIS ILE-DE-FRANCE	INITIATIVE INDRE	SERVIER (Mécénat)
CHAMBRE DE COMMERCE ET	INITIATIVE NORD HAUTES ALPES	SNCF (Fondation)
D'INDUSTRIE MÉTROPOLITAINE	LA BANQUE POSTALE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BRETAGNE OUEST Quimper	LA POSTE (Groupe)	SODEXO
CLEARWATER	LE FIGARO	SOLVAY
CONSTANTIN ASSOCIÉS	L'OREAL	STMICROELECTRONICS
CRÉDIT MUTUEL ARKEA	LORMOUËT (Fondation)	SUEZ
EUROP ASSISTANCE (Groupe)	LVMH	VINCI
EUROTUNNEL (GETLINK)	MALAKOFF MÉDÉRIC	VIVENDI
	NATIXIS	WALTER FRANCE
	ORANGE	



# Rapport D'ACTIVITÉ

AIRFRANCE

KLM

ARPAVIE  
GROUPE ASSOCIATIF  
Une histoire qui nous relie

BIOMÉRIEUX

bluecub

bluely

Bolloré

BOLLORE  
TRANSPORT & LOGISTICS

BRED  
BANQUE POPULAIRE  
ADDITIONNER LES FORCES  
MULTIPLIER LES CHANCES

CAISSE D'ÉPARGNE  
ILE-DE-FRANCE

CANAL+

FONDATION  
Carrefour

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

CCI MÉTROPOLITAINE  
BRETAGNE OUEST  
Délégation de Quimper

CGG

CLEARWATER  
INTERNATIONAL

Constantin

Crédit Mutuel Arkéa

europ  
assistance

exaf

FONDS DE DOTATION  
JEUNES ET  
INNOVANTS

FONDS DE DOTATION  
TRANSATLANTIQUE

FOUASSIN  
ÉLECTRICITÉ

Groupe  
Lafayette

GENERALI

GETLINK

GS1  
France

HAVAS

HERMÈS  
PARIS

BANQUE HOTTINGUER

IER

Initiative  
indre  
Un réseau. Un esprit

Initiative  
Un réseau. Un esprit  
hauts alpes

LA BANQUE  
POSTALE

# Les Partenaires de la Fondation



**GROUPE FIGARO**

**L'ORÉAL**



**LVMH**  
MOÛT HENNESSY LOUIS VUITTON



**NATIXIS**



**Fondation orange**



**RÉMY COINTREAU**



**Schlumberger**



**SCOR**



**vivendi**  
create joy  fund



# Rapport D'ACTIVITÉ



## RÉMY COINTREAU

Des terroirs, des hommes et du temps



**Dominique HERIARD DUBREUIL,**  
Présidente de la Fondation Rémy Cointreau

Rémy Cointreau, groupe familial français, possède un portefeuille de 12 marques singulières, de renommée internationale, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII, la liqueur Cointreau...

Les 1 800 collaborateurs oeuvrent chaque jour pour en faire un des leaders mondiaux des spiritueux d'exception.

*Depuis combien de temps et pour quelles raisons votre entreprise est-elle devenue partenaire de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance ?*

Cela fait près de 15 ans que nous sommes investis au sein de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.



Nous souhaitons être utiles et, dans le cas de la Fondation, auprès de ceux qui, avec un « coup de pouce » adé-

quat, peuvent se réapproprier leur vie et construire un avenir. Les Hommes sont l'un des piliers de notre manifeste « Des terroirs, des hommes et du temps ».

*Comment se traduit votre engagement ?*

En plus d'une contribution financière, notre engagement se traduit par la mise à disposition de moyens pour le Délégué du Site-relais de Cognac, Monsieur Richard MENIER, et les six collaborateurs de la Maison Rémy Martin qui traitent et suivent les dossiers, ainsi que les contacts avec d'autres organismes parties prenantes.

Au-delà d'une communication active en interne, le partenariat avec la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance est présenté à des Maires, aux services sociaux du Conseil Départemental de Charente, aux associations caritatives et Chambres Consulaires, qui apprécient ces aides de la Fondation alors même que les financements publics manquent.

*Qu'apporte ce partenariat à votre entreprise ?*

Ce partenariat nous apporte la satisfaction d'avoir redonné un sens à la vie d'un grand nombre de personnes, en leur permettant notamment de retrouver une activité professionnelle. Nous sommes fiers du taux de réussite élevé des projets soutenus. Ce partenariat est porteur de valeurs très fortes que nous tentons de relayer chaque jour avec et auprès de nos collaborateurs.

Notre Groupe est construit autour de la transmission et de la continuité mais aussi de valeurs telles que l'audace, le partage, l'engagement, la passion. Ce mécénat est un des moyens de consolider et de développer cette philosophie, toujours en collaboration avec les hommes et les femmes du Groupe.



# Les Partenaires de la Fondation

# HAVAS



**Céline MERLE BERAL,**  
Global Chief HR Officer Havas Media & Crea

Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde. Créé à Paris en 1835 par Charles Louis Havas, le Groupe emploie aujourd'hui 20 000 personnes dans plus de 100 pays.

Chez Havas nous nous engageons à donner du sens aux marques, aux entreprises et aux personnes avec qui nous travaillons. Havas est également le groupe le plus intégré de son secteur avec une structure régionale qui permet de placer le client au centre de son organisation.

### *Depuis combien de temps et pour quelles raisons votre entreprise est-elle devenue partenaire de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance ?*

Le Groupe Bolloré est à l'origine de la création de la Fondation. C'est donc tout naturellement que notre Groupe s'est engagé aux côtés de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance depuis 2017 pour venir en aide à des personnes en grande difficulté et qui sont porteurs d'un projet de « rebond de vie ».

### *Comment se traduit votre engagement ?*

Notre engagement, au-delà du soutien financier, se traduit également par notre contribution humaine en participant, en particulier, au Comité d'Agrément de la Région Seine et Ouest.

Par ailleurs, le Groupe Havas a réalisé, à titre gracieux, un recueil pour la commémoration des 20 ans d'existence de la Fondation. Ce livre intitulé « Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance – Vingt ans de solidarité » fut remis à chacun des invités lors de la soirée spéciale qui s'est déroulée le 31 mai 2018 au Foyer Jean Bosco (voir N° 67 de la lettre « spécial 20 ans »).

### *Qu'apporte ce partenariat à votre entreprise ?*

Le partenariat avec la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance nous donne l'opportunité de nous engager dans une démarche solidaire qui donne du sens à nos actions.

Le Groupe Havas soutient par ailleurs de nombreuses autres associations caritatives ou humanitaires. Cet engagement se traduit par des donations directes mais aussi au travers du mécénat de compétence. Chaque entité s'engage pour une cause : partenariat avec des quartiers en difficulté, des associations caritatives ou humanitaires, etc...

Nous communiquons, auprès de nos salariés, sur ces partenariats en particulier par le biais du livret d'accueil qui est remis à chaque collaborateur du Groupe.



# Rapport D'ACTIVITÉ

## 2. Les Sites-Relais

La Fondation vit notamment grâce aux contributions d'environ 80 entreprises qui constituent le réseau national de ses partenaires. Parmi eux, un grand nombre a décidé d'aller plus loin et plus concrètement dans sa démarche vis-à-vis de la Fondation, en hébergeant un site-relais.

Le responsable de ce site-relais, le « délégué de site », est nommé parmi les salariés du partenaire. Il bénéficiera de l'aide d'un adjoint, salarié ou retraité du partenaire, et ils constitueront une équipe de bénévoles.

**Danielle SOURBES,**  
**Déléguée du Site de Toulouse, hébergé par Orange, témoigne de son engagement au quotidien.**



« Depuis 2012, je suis la Déléguée du Site de Toulouse après avoir été l'adjointe du précédent délégué, pendant deux ans, tout en étant salariée à Temps Partiel Senior chez ORANGE.

Retraitée depuis le 1er janvier 2013, n'ayant pas trouvé de remplaçant(e), je poursuis ma mission afin que ce site continue à vivre.

Je suis entourée d'une équipe de 11 bénévoles qui viennent de plusieurs secteurs d'activité. Quatre sont des retraités de ORANGE, certains étant bénévoles depuis plus de 12 ans.

Des locaux sont mis à disposition pour organiser des réunions et recevoir les lauréats pour réaliser les instructions et parrainages.

Le Délégué de site assure par ailleurs la représentation de la Fondation auprès de l'ensemble des structures sociales locales.

Les sites-relais permettent à la Fondation d'aider des lauréats partout en France.

Les autres viennent de divers horizons tels que la Banque, une Compagnie d'Assurance, Air France, l'Industrie Aéronautique, le Centre National d'Etudes Spatiales, l'Expertise Comptable ainsi que du milieu hospitalier.

Depuis le début de mon bénévolat, des amis se sont joints à moi, ce qui explique cette diversité.

Ce site-relais est hébergé par l'entreprise ORANGE dans laquelle j'ai été salariée pendant plus de 40 ans.

Sur le site de Blagnac, le partenaire met à la disposition de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, un bureau et une grande salle de réunion.

Dans le bureau, se déroulent les instructions des dossiers de demande de financement pour une formation. Pour les créations d'entreprise, nous préférons nous déplacer chez le candidat et découvrir ainsi le lieu de son activité.

La salle de réunion nous permet de nous retrouver, tous les 2 ou 3 mois, pour faire le point sur les dossiers en cours et échanger sur divers sujets. Nous y organisons également, en collaboration avec le Coordinateur Régional, Monsieur Alphonse M'POTO, un ou deux Comités d'Agrément, en alternance avec les sites de Montpellier et Perpignan.

Dans le cadre de ma mission, je reçois du siège les dossiers de candidature et les propose pour instruction aux membres de l'équipe de bénévoles. Certains préfèrent les créations d'entreprise, d'autres les formations. Je leur laisse le choix : des binômes d'instructeurs se sont constitués et fonctionnent très bien. Je participe également à l'instruction des

# Les sites-relais de la Fondation

dossiers.

Tous les membres de l'équipe respectent au mieux les délais pour la transmission des rapports d'instruction au Siègne de la Fondation afin de permettre au Coordinateur Régional d'organiser le Comité d'Agrément.

Après réception des résultats du Comité d'Agrément, je les communique à toutes les personnes concernées afin de mettre en place le plus rapidement possible le suivi parrainage, dans le respect des procédures de la Fondation.

Assister aux réunions de Délégués de Site est aussi très important pour moi. C'est l'occasion de rencontrer d'autres Délégués ainsi que les membres du Siègne Social de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Au cours de l'année 2018, nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de nous retrouver.

Le 31 mai, pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, une lauréate de Toulouse, Constance VIDOR, qui a créé un atelier de couture, était présente, ainsi que Michel CAZES un de ses parrains. Ses créations ont eu un énorme succès auprès des personnes présentes.

Le 20 juin, nous étions invités par Pascal LEGRAND, Délégué du Site d'Avignon/Nice, pour la réunion régionale des Délégués de Site du Grand Sud. Après une très intéressante présentation de l'activité de BOLLORÉ ENERGY, nous avons pu échanger et comparer les divers fonctionnements sur nos sites respectifs.

Le 18 octobre, j'ai assisté à la réunion nationale des Délégués de Site à Paris en présence de Marie BOLLORÉ, Présidente de la Fondation. J'ai ainsi pu lui poser des questions que les bénévoles de Toulouse avaient préparées et j'ai obtenu des réponses.

A cette occasion, j'étais accompagnée d'une autre lauréate de Toulouse, Estelle MOSDINE PAYET, que la Fondation a aidé dans le cadre d'une formation au BTS d'Economie Sociale et Familiale. Dans le cadre de son activité professionnelle elle a pu aider une

personne à déposer un dossier auprès de la Fondation pour le financement d'une formation.

J'ai également fait la connaissance de Madame Mary Lisa DURBAN, Responsable à la Fondation ORANGE du Programme « Maisons Digitales » qui œuvre pour l'insertion professionnelle des femmes. Etant moi-même retraitée depuis 2013, cela m'a fait grand plaisir d'apprendre que la Fondation ORANGE reconnaissait mon implication au sein de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance sur le site de Toulouse.

Dans le cadre de ce bénévolat, je suis souvent sollicitée (ainsi que certains membres de l'équipe) par des représentants des structures locales sociales qui aident des personnes à bâtir des dossiers de candidature auprès de la Fondation.

Chaque année, sur le site de Toulouse, environ une vingtaine de lauréats bénéficient de l'aide de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Il faut aussi pouvoir répondre aux interrogations des lauréats et/ou de certains tiers sur les procédures de versement des aides accordées. Pour pouvoir leur apporter une réponse, je dois faire appel aux membres du Siègne de la Fondation avec qui j'entretiens des relations amicales, basées sur une grande confiance.

Cet engagement en qualité de Déléguée de Site me prend beaucoup de temps, mais j'aime ce que je fais. Ce bénévolat me permet de conserver du lien social car, aider les autres, est pour moi primordial.

Je suis toujours très passionnée lorsque je parle autour de moi de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance. >>



# Rapport D'ACTIVITÉ

---



18 octobre 2018 : réunion nationale des Délégués de Site à Paris

La carte de nos sites-relais

au 31 Décembre 2018



SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITES
AIX	STMicroelectronics	Gérard Silvestre de Ferron 
AJACCIO Fiduciaire Corse Audit	WALTER FRANCE	Jacques-Pierre Mereu 
AMIENS Actis	WALTER FRANCE	Christophe Ruin 
AULNAY S/BOIS	L'OREAL	Dominique Evrard 
AVIGNON Bolloré Energie	BOLLORE	Pascal Legrand 
BESANÇON	CAISSE D'ÉPARGNE	Nadine Marchand 
BIARRITZ Lyonnaise des Eaux	SUEZ	Valérie Marcoux 
BOBIGNY C.C.I. 93	C.C.I.	Sophie Potel 
BORDEAUX Bluecub	BOLLORE	François-Xavier Gardère 
BRIANÇON-EMBRUN	INITIATIVE NORD HAUTES ALPES	Stéphan Blondel 
CAEN	CARREFOUR	Jean-Marie Henry 

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITES
CHATEAUROUX	INITIATIVE INDRE	Eric Massé 
CLERMONT-FERRAND Relais Amical Malakoff Médéric	MALAKOFF MÉDÉRIC	Jeannine Barrubes 
COGNAC Rémy Martin	RÉMY COINTREAU	Richard Menier 
COMPIÈGNE	ECTI	Philippe Thevenet 
DIJON	CAISSE D'ÉPARGNE	Laurence Drevon 
DUNKERQUE Relais Amical Malakoff Médéric	MALAKOFF MÉDÉRIC	Robert Messuwe 
GRENOBLE	ACTEMIUM	Philippe Baussand 
LA ROCHELLE	BOLLORÉ	Sophie Beauchamps 
LE HAVRE	INDÉPENDANTE	Pascaline Courage 
LE MANS	INDÉPENDANT	Alain Mouy 
LE PUY EN VELAY Délégation Auvergne Rhône Alpes	LA POSTE	Alain Gibert 



SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITES
<b>LILLE</b> Relais Amical Malakoff Médéric	<b>MALAKOFF MÉDÉRIC</b>	<b>Alain Leroy</b> 
<b>LIMOGES</b>	<b>LA BANQUE POSTALE</b>	<b>Jean-Pierre Robert</b> 
<b>LYON</b> Blueely	<b>BOLLORE</b>	<b>François-Xavier Gardère</b> 
<b>MARSEILLE</b> Bolloré Logistics	<b>BOLLORE</b>	<b>Corinne Frontini</b> 
<b>MASSY</b>	<b>CGG</b>	<b>Dominique Louche</b> 
<b>MELUN</b> Bred Initiatives	<b>BRED B.P.</b>	<b>Michel de Oliveira</b> 
<b>METZ</b> SFDM	<b>BOLLORE</b>	<b>Emmanuel Maurice</b> 
<b>MONTPELLIER</b>	<b>ERNST &amp; YOUNG</b>	<b>Coordination Siège</b> 
<b>NANCY</b>	<b>VINCI ENERGIES</b>	<b>Philippe Leroudier</b> 
<b>NANTES</b> Bolloré Logistics/Ports	<b>BOLLORE</b>	<b>Caroline Le Saout</b> 
<b>NICE</b> Bolloré Energie	<b>BOLLORE</b>	<b>Pascal Legrand</b> 

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITES	
ORLÉANS Gemey-Maybelline	BOLLORÉ	Anna Lapotre	L'ORÉAL
PARIS	GS1 FRANCE	Camille Dreyfuss	
PARIS	WALTER FRANCE	Pascal Ferron (créations d'entreprises)	
PARIS	CLEARWATER INTERNATIONAL	Sophie Lerond Marie Cassola	 
PARIS	CAISSE D'ÉPARGNE ILE DE FRANCE	Catherine Manon-Millet (formations)	
PÉRIGUEUX	ECTI	Michel Roy	
PERPIGNAN	REPUBLIC TECHNOLOGIES	Philippe Parcevaux	
POITIERS	LA POSTE	François Mennessiez	
QUIMPER	BOLLORÉ	Stéphanie Le Rest	
REIMS	CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK	Bertrand Cousin	
RENNES Bolloré Logistics	BOLLORÉ	Coordination Siège	



SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITES
ROISSY Sodesi	AIR FRANCE	Manogarane Madi 
ROUEN	BRED	Laure Mullier 
St-GERMAIN-EN-LAYE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Olivier Doizelet 
SAINT-QUENTIN Soprocos	L'ORÉAL	Sylvie Stanek 
STRASBOURG	INDÉPENDANTE	Hélia Fleury 
SURESNES IER	BOLLORE	Marie-Thérèse Mlala 
TOULOUSE	ORANGE	Daniëlle Sourbès 
VICHY	L'ORÉAL	Adrien Southon 
VINCENNES	BRED B.P.	Guy de Prati 

# Les bénévoles des sites-relais



31 mai 2018 :  
20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation à Paris  
Foyer Jean Bosco

Au total, environ 1 000 bénévoles, salariés ou retraités des entreprises partenaires, indépendants ou membres d'associations de seniors, participent à la vie des sites-relais qui constituent le réseau de la Fondation.

A l'intention de ces volontaires, qui acceptent avec générosité et enthousiasme de consacrer une partie, souvent importante, de leur temps à instruire des dossiers ou à parrainer des lauréats, la Fondation a créé, et met à leur disposition, trois modules de formation, d'une durée d'une journée chacun, afin de leur apporter les éléments de base de leur action :

- ✓ Ecoute relationnelle au service de l'instruction et du parrainage, qui existe depuis plusieurs années, avec l'Institut Astrée ;
- ✓ Diagnostiquer et émettre un avis sur un projet entrepreneurial, créé avec l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprises) ;
- ✓ Comprendre le paysage institutionnel et social de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, créé grâce au partenariat avec l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale).



Hinda SIBY,  
Coordinatrice Région Seine et Ouest,  
entourée des bénévoles  
du site-relais de Paris Formations

# Rapport D'ACTIVITÉ

## La mission d'instructeur / parrain

Cela commence par une rencontre en binôme du porteur de projet. Les instructeurs étudient le dossier et l'évaluent selon les critères de la Fondation puis rédigent un rapport qui permettra au Comité d'Agrément de prendre sa décision. C'est ainsi qu'ils participent au processus de sélection des candidats.

En signant une charte de parrainage et en s'engageant à exercer un suivi du lauréat tout au long de son projet de formation ou de création/reprise d'entreprise, et jusqu'à sa réalisation, le bénévole, entre alors dans le rôle de parrain/marraine : il met en place un accompagnement humain et technique (conseils, expertise, mises en relations...).

A l'appui de sa mission, il transmet régulièrement des comptes-rendus de parrainage au site-relais et au siège.

**Jacques ECUYER**, instructeur et parrain du site-relais de Nantes, témoigne de son implication.

« Peu après mon départ en retraite, dans les années 2000, j'ai adhéré comme bénévole à l'association AGIRabcd qui me paraissait, dans ses objectifs, défendre des valeurs humanistes.



La délégation d'AGIR Anjou-Maine, implantée à Angers, avait en son sein une équipe d'intervenants issus du monde de l'entreprise.

Nos amis de la délégation Loire-Océan à Nantes, déjà partenaires de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance sur la Loire Atlantique et la

Vendée, nous ont proposé d'intervenir en Maine et Loire, en raison de la proximité avec les candidats sollicitant la Fondation.

J'ai participé à une ou deux instructions de dossiers en binôme avec un ami nantais d'AGIRabcd. Puis, assez rapidement sur notre secteur, nous avons constitué une petite équipe regroupant deux bénévoles de l'association EGEE, dont Jean BERTHOMÉ, et deux bénévoles d'AGIR.

Dans le cadre d'un partenariat national, plusieurs d'entre nous devinrent également bénévoles au sein de l'ADIE, spécialisée dans le financement associatif des micro-entreprises. Il s'installa un partenariat de fait avec l'ADIE puisque nous nous retrouvions dans les mêmes locaux au sein de la MCTE d'Angers (Maison de la création et de la reprise d'entreprise).

Au fil des années le partenariat s'élargit vers le réseau BGE (Boutique de Gestion) également présent à la MCTE.

Par ailleurs, nous participions régulièrement aux forums annuels de la création d'entreprise organisés par la MCTE tant à Angers qu'à Cholet, durant lesquels nous occupions un mini-stand aux couleurs de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, et où nous rejoignait souvent Corinne FONTENEAU, la Déléguée du Site-relais de Nantes.

En 2008, Phu-Xuan N'GUYEN, également bénévole chez AGIRabcd, intégra notre équipe et, depuis cette date, avec Jean BERTHOMÉ, notre trio d'instructeurs-parrains fonctionna en liaison étroite avec la Déléguée de site, elle-même très active.

Les rendez-vous d'instruction à deux ou trois bénévoles sont des instants privilégiés, car la rencontre avec les candidats permet de cerner leur personnalité et leurs motivations. Les intéressés nous relatent les grandes étapes de leur parcours de vie et ce qui les a amenés à solliciter l'aide la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Il est rare, qu'à l'issue de l'entretien, nos trois avis d'instructeurs soient divergents. Il est aussi inhabituel

# Les bénévoles des sites-relais

de se prononcer négativement, mais sur une période de dix années de bénévolat, cela a pu arriver quatre ou cinq fois, et à plusieurs reprises pour émettre un avis "réserve".

Les contacts avec les travailleurs sociaux ou conseillers, qui aident à la constitution des dossiers des candidats, sont la plupart du temps riches d'enseignements notamment sur leur environnement familial et professionnel.

Sans oublier les communications avec les cofinanceurs tels que les CAF, les Conseils Départementaux, France-Horizon, le Secours Catholique, la Semaine de la Bonté, l'AGEFIPH, etc... qui nous aident à ajuster le montant de l'aide demandé à la Fondation, en fonction du contexte familial ou social.

Nous attachons beaucoup d'importance à la rédaction des rapports d'instruction de manière à permettre au Comité d'Agrément de prendre une décision en connaissance de cause de la faisabilité ou non d'un projet.

La signature de la charte de parrainage est bien entendu un moment toujours agréable durant lequel nous expliquons aux lauréats les différentes phases du processus du "coup de pouce", mais également ses contraintes !

La plupart du temps, il va suivre une période d'échanges réguliers presque toujours empreints d'une certaine empathie réciproque. Cette relation va parfois se prolonger au-delà du terme du parrainage et devenir quasiment amicale, en tous les cas, bienveillante.

Assurément c'est sans doute la phase la plus enrichissante pour les bénévoles.

Les lauréats qui apprécient tous le "coup de pouce" de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance ne sont jamais en reste pour nous exprimer avec émotion leurs remerciements.

Pour finir, les bénévoles d'Angers remercient vivement les équipes de la Fondation, tant au siège parisien qu'au Site-relais de Nantes, avec lesquelles les relations ont toujours été à la fois très professionnelles et conviviales.

La rencontre à Angers du 26 mars dernier, en présence de Hinda SIBY et Caroline LE SAOUT (la nouvelle Déléguée du Site-relais de Nantes), avec les nouveaux bénévoles d'AGIRabcd, n'a fait que confirmer cet état d'esprit. >>



# Rapport D'ACTIVITÉ

## 3. L'équipe du siège de la Fondation

Il est important de rappeler que les coûts de fonctionnement du siège de la Fondation (salaires des permanents, loyers, coûts informatiques et de frais généraux) sont supportés, depuis l'origine, par le Groupe Bolloré, de même que les coûts des sites-relais sont pris en charge par les entreprises partenaires qui les hébergent.

---

Cette disposition exceptionnelle permet à la Fondation de redistribuer à ses lauréats environ 95% de ses ressources.

---

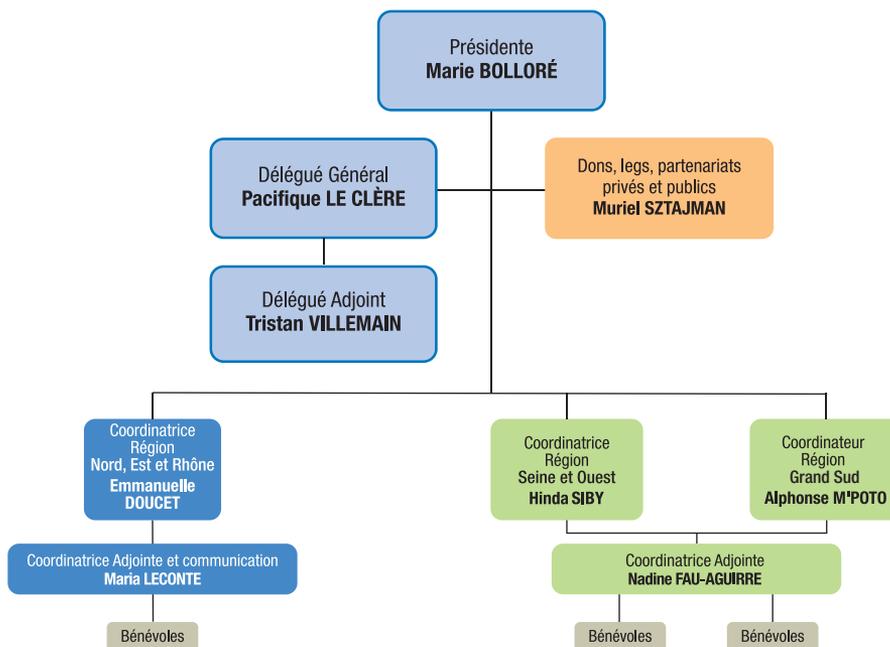
Au siège, le Délégué Général, animait en 2018 une équipe de 6 salariés, mis à disposition par le Groupe Bolloré ainsi que 5 bénévoles.

Les sites-relais, regroupés en régions, sont sous la responsabilité de trois coordinateurs, assistés de deux adjointes.

Les collaborateurs de l'équipe du siège ont également en charge :

- le suivi des dons, legs et partenariats privés et publics ;
- la communication ;
- la « mémoire vivante », c'est-à-dire le suivi de nos lauréats.

## Organigramme au 31 décembre 2018



# L'équipe du siège de la Fondation



Coordinatrice adjointe  
Maria LECONTE



Coordinatrice adjointe  
Nadine FAU-AGUIRRE



# Rapport D'ACTIVITÉ

---

Cinq bénévoles consacrent une part de leur temps à la Direction de la Fondation.

Avec le coordinateur régional, collaborateur « permanent » du siège de la Fondation, le bénévole pré-instructeur étudie l'éligibilité des dossiers

transmis par les porteurs de projet au regard des critères de la Fondation (âge ; réelle situation de précarité, faisant suite à un ou plusieurs « accidents de vie » ; volonté de mener à bien un projet de rebond de vie pérenne ; recherche effective d'autres moyens de financement au service du projet...).



*Monique LEDEY*



*Gérard TIRANT*



*Patrick CATILLON*



*Michel MORDAN*



*Michèle COROLLEUR*

# Les bénévoles du siège de la Fondation

Il vérifie que le dossier est complet et émet un premier avis sur la viabilité et l'éligibilité du projet : pertinence de la formation au regard des débouchés possibles, solidité du projet de création d'activité. Il le valide avec le coordinateur régional.

Dans ce cadre, il peut être amené à prendre contact avec le porteur de projet et/ou avec les organismes sociaux ayant participé au montage du dossier (Pôle Emploi, Centre Communal d'Action Sociale, Mission

Locale,...) afin d'éclairer et d'étayer sa position sur la demande.

De par sa mission, il peut également être conduit à attirer l'attention, sur certains points de vigilance, de l'équipe d'instructeurs qui prendra ensuite le relais du dossier.

Pour les dossiers non acceptés à ce stade, il peut faire des propositions de réorientation.

*Déjeuner annuel des bénévoles du 15 janvier 2019 : un moment de convivialité et d'échanges avec les permanents du siège social et des membres du Comité de Direction*



# Rapport D'ACTIVITÉ

## 4. Les Comités d'Agrément

Les Comités d'Agrément régionaux constituent les charnières opérationnelles entre les régions et le Conseil d'Administration.

Le nombre croissant des dossiers de rebonds de vie soumis au Conseil, à chacune de ses réunions, a conduit celui-ci à décider, depuis 2011, d'une mesure

de simplification et de rapidité de traitement en déléguant aux Comités d'Agrément un pouvoir de décision, en lieu et place de leur pouvoir d'avis.

Dès qu'apparaît la moindre hésitation, le dossier est obligatoirement soumis à l'arbitrage du Conseil d'Administration.



*Comité d'Agrément de la Région Grand Sud*

*De gauche à droite : Françoise DELEPINE, Alphonse M'POTO, Philippe PARCEVAUX, Stéphane BLONDEL, Jacques GLEIZES.*

# Les Comités d'Agrément

**Monsieur Philippe PARCEVAUX, Président du Comité d'Agrément de la Région Grand Sud, témoigne de son expérience et de son implication au sein de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.**

« En tant que Président de REPUBLIC TECHNOLOGIES, partenaire historique de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, j'ai suivi avec intérêt et plaisir son évolution ainsi que les dossiers traités par le site de Perpignan, et ce depuis l'origine en 1998.

Le Délégué du site-relais des Pyrénées-Orientales, ayant toujours été un retraité de REPUBLIC TECHNOLOGIES, c'est naturellement que j'ai pris ce rôle lors de mon départ en retraite en juillet 2017, en remplacement de Robert SUGRANES qui avait brillamment et courageusement assumé cette fonction pendant près de 10 ans.

Peu de temps après, le Délégué Général de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance m'a fait l'honneur de me proposer la Présidence du Comité d'Agrément de la Région Grand Sud qui était vacant depuis quelques temps. C'est avec joie que j'ai accepté et j'assume donc ce rôle depuis début 2018.

J'ai découvert la difficulté d'examiner et de délibérer sur un grand nombre de projets (environ 30 par comité), en une séance de quelques heures, et ce 5 fois par an. La responsabilité du Comité d'Agrément est grande car, même si chaque coup de pouce accordé ne représente pas dans l'absolu une somme très importante, pour chaque candidat c'est vital pour la continuation de son projet, et un refus peut avoir des conséquences dramatiques sur le démarrage ou la poursuite de son activité professionnelle.

Le Comité se compose de 8 personnes issues de sites relais ou d'associations, en activité ou retraitées, réparties sur le territoire géographique, entre Briançon, Montpellier, Perpignan et Toulouse. J'ai découvert une grande implication de tous ses membres, des débats sérieux mais animés, et la volonté pour chacun de ne pas passer à côté d'un projet soit vital pour le porteur, soit intrinsèquement intéressant.

Il est parfois difficile de porter un jugement sur la base du seul rapport d'instruction. Nous devons alors chercher les informations qui nous manquent dans le dossier complet et, pour ce faire, la connaissance intime des dossiers par Alphonse M'POTO, le Coordinateur Régional, est fondamentale.

Parfois également le Comité éprouve le besoin d'un contact direct avec soit l'instructeur du projet, soit le candidat lui-même, et nous faisons ceci à chaud pendant la séance même, ce qui permet d'avancer immédiatement. J'ai pu constater la grande disponibilité des instructeurs, qui répondent sur le champ ou rappellent avant la fin de la séance, ainsi que leur engagement à faire aboutir positivement "leurs" demandes de coup de pouce.

Notre objectif est de pouvoir statuer sur un nombre maximum de projets pendant la séance du Comité d'Agrément et de ne renvoyer à plus tard (après réception d'informations complémentaires) ou vers le Conseil d'Administration qu'un minimum de cas. Et c'est en général ce qui se produit.

C'est une mission passionnante et gratifiante. Je suis fier et heureux de participer à cette belle aventure solidaire qu'est la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.



# Rapport D'ACTIVITÉ

## 5. Les Lauréats de la Fondation

**Jean-Baptiste, 32 ans, a été lauréat de la Fondation en février 2018 pour son projet de CAP Arts et Techniques de Bijouterie-Joallerie. Site-relais de SURESNES.**

« Malgré une famille peu soutenant, avec une situation financière peu favorable, j'ai décidé après le BAC de faire des études de médecine. J'ai réussi le concours de première année puis poursuivi le cursus pour devenir chirurgien, car j'ai toujours aimé les travaux minutieux et précis. Malheureusement, pour pouvoir me concentrer sur ma préparation du concours de l'internat, j'ai dû m'endetter afin de pouvoir assumer un logement proche de la faculté et des hôpitaux où j'effectuais mes stages et mes gardes, n'ayant aucun soutien financier de la part de ma famille.

Lors de ces études longues et difficiles, j'ai commencé à me rendre compte que certaines situations me marquaient émotionnellement plus que de raison. J'ai quand même persisté jusqu'à l'internat, pensant que je m'endurcirai avec le temps et l'expérience.

Hélas, cela n'a pas été le cas et, au cours de mes premières années d'internat, j'ai fait un burn-out majeur et développé un syndrome anxio-dépressif qui m'ont, petit à petit, amené à devoir arrêter médecine.

Du fait de ma fibre artistique et de mon goût pour les travaux manuels de précision, j'ai alors décidé de passer un CAP bijouterie pour me réorienter, ayant toujours été intéressé par le travail du métal, la création et l'artisanat d'art.

Cependant, cette formation auprès du GRETA CDMA était coûteuse, j'étais endetté, sans épargne et avec un statut qui ne me permet-

tait pas de bénéficier d'aide financière (trop jeune ou trop vieux selon les dispositifs, situation pas assez précaire, niveau scolaire trop élevé, mes années de médecine ne comptant pas dans le CPF, ...).

J'ai alors monté un dossier d'aide auprès du CCAS de ma ville ainsi que l'EDAS des Hauts de Seine, m'encourageant à faire une demande d'aide auprès de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, et ce malgré mon parcours atypique.

L'aide financière de la Fondation ainsi que le soutien moral de mes parrains ont été une énorme bouffée d'oxygène pendant mon année de CAP, me permettant de reprendre confiance en moi et dans mes capacités et de me concentrer sereinement sur les travaux à réaliser.

J'ai pu valider mon CAP, à la plus grande satisfaction de mes professeurs, et nouer des liens avec d'autres bijoutiers rencontrés durant mes stages ainsi qu'avec mes collègues du CAP.

Actuellement, grâce à mon profil et mon CAP, j'ai été engagé en intérim auprès de la Manufacture de



# Les Lauréats de la Fondation



Lunettes Cartier en tant qu'opérateur lunettes, ce qui me permet de faire face au quotidien, et d'épargner un peu pour investir dans des outils et du matériel.

Parallèlement, une bijoutière, rencontrée durant mes stages, me prête son atelier et m'aide dans la réalisation de la bague de fiançailles d'un ami.

Il me reste encore beaucoup à apprendre pour être un artisan accompli et j'envisage de trouver un emploi dans un atelier et de poursuivre mon apprentissage

grâce à des cours du soir. A long terme, j'aimerais pouvoir m'établir comme bijoutier indépendant.

Je suis extrêmement reconnaissant à la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance de m'avoir permis de rebondir et à mes parrains pour leur confiance et leurs encouragements qui m'ont beaucoup aidé à me reconstruire, professionnellement mais surtout humainement.

Dans l'avenir, pouvoir venir en aide à quelqu'un ayant vécu un burn-out, le parrainer, serait pour moi un accomplissement et une façon de renvoyer l'ascenseur. >>



**Enicia, 43 ans, a été lauréate de la Fondation en septembre 2015 pour son projet de formation BTS Esthétique Cosmétique. Site-relais de STRASBOURG.**

« En 2013, après un licenciement et une séparation, une idée me trotte dans la tête : reprendre mes études afin de tenter une reconversion professionnelle. Mon projet : obtenir un BTS Esthétique Cosmétique Option Management.



Mon profil : 40 ans, sans emploi avec 2 enfants de 12 et 2 ans.

J'effectue donc les démarches afin de mener mon projet à bien. Les frais de formation ainsi que le matériel nécessaire représentent un coût élevé. Pas de financement possible auprès de Pôle Emploi. La Région finance une partie, mais où trouver le reste? C'est alors que je pousse un peu plus mes recherches et découvre l'existence de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance. C'est un signe, la chance, ma chance ! Je constitue

le dossier et j'y crois. Cette étape a été difficile car j'ai dû me mettre à nu. Quelque temps après j'ai été contactée par Hélia FLEURY, aujourd'hui ma marraine.

Une rencontre formidable. Lors de notre entretien, elle a su me mettre à l'aise. Je ne me suis pas sentie jugée et surtout, Hélia a cru en mon projet, en moi qui avait perdu toute confiance.

Mon dossier a été accepté : je suis Lauréate de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance !

Une nouvelle aventure commence. Je savais que cela n'allait pas être facile.

J'étais certes étudiante, mais aussi maman devant élever seule ses enfants et gérer le quotidien avec ses hauts et ses bas.

Les factures s'entassent, le frigo est vide, je ne peux pas offrir quoi que ce soit à mes enfants. Je suis fatiguée, épuisée par ce rythme éreintant entre les cours, les stages et ma vie de famille. Mais je tiens le coup grâce à des personnes bienveillantes dont ma marraine fait partie.

Aujourd'hui, j'ai mon CAP en Esthétique et j'ai obtenu un CDI dans l'institut dans lequel j'ai effectué l'un de mes stages. Je me sens revivre, je suis épanouie dans mon travail, j'ai repris confiance en moi. Fini les fins de mois difficiles, et j'ai même pu offrir une semaine de vacances à mes enfants cet été.

En ce qui concerne le BTS, je l'ai loupé de très peu. Je vais donc le repasser en candidate libre cette année. Je sais que j'en suis capable.

Merci à la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, à Hélia FLEURY, et à toutes les personnes sans lesquelles tout cela n'aurait pas été possible.

Il faut croire en sa chance, sa deuxième chance... >>



# Les Lauréats de la Fondation

**Nancy, 47 ans, a été lauréate de la Fondation en septembre 2018 pour son projet de création d'une activité de transformation et de vente de cosmétiques Bio « L'ESSENCE DU SOLEIL ». Site-relais de PERPIGNAN.**



« Ayant dû négocier une rupture conventionnelle avec mon ancien employeur (une société spécialisée dans la conserverie Biologique depuis 50 ans) fin 2015, pour assurer la protection de mes enfants après 3 enquêtes pénales et des procédures juridiques lourdes, je devais me consacrer à reconstruire ma vie dans tous les domaines.

J'ai donc demandé à Pôle Emploi de m'orienter et de m'aider à concrétiser un projet qui me permettrait d'utiliser mes capacités créatives, commerciales et connaissances du marché des produits biologiques, tout en gardant la possibilité essentielle de pouvoir aménager mon temps pour m'occuper de mes 3 enfants à charge.

J'ai suivi une formation AKSIS qui m'a apporté de nombreuses réponses et contacts, dont la Fondation

de la 2<sup>ème</sup> Chance et qui a donné l'impulsion à mon projet.

La Fondation a soutenu mon projet sur la partie financement des certifications et des DIP (dossiers d'identification produit) de mes produits, ce qui représente le plus gros investissement du projet.

Monsieur Gabriel ALFARO et Monsieur Philippe PARCEVAUX, les instructeurs de mon dossier au niveau régional, ont été très attentifs à ma situation difficile et m'ont aidé à constituer un dossier précis sur les besoins en financement de mon projet.

Je garde avec Monsieur ALFARO un contact régulier et il m'apporte, de façon réactive, des réponses aux demandes concernant les éventuels besoins administratifs.

Le marché du bien-être et les huiles de massages associées à des plantes et huiles essentielles ont des vertus reconnues. Elles sont de plus en plus accessibles au grand public certes, mais surtout aux professionnels.

La demande en instituts ou magasins bio étant réelle, mes intuitions et convictions personnelles aidant, je n'ai pas hésité à me lancer dans un projet innovant par les flacons qui viennent du Maroc et ont été créés par un artisan spécialement pour ma marque L'ESSENCE DU SOLEIL.

Après une formation adaptée, j'ai pu créer mon site Web [huile-précieuse-bio.com](http://huile-précieuse-bio.com) et gérer la partie visuels (j'ai été photographe pro pendant 4 ans). J'ai ensuite rejoint la Chambre des Métiers où j'ai suivi la formation obligatoire d'installation des entrepreneurs SPI. Parallèlement, j'ai cherché un financement pour un crédit et j'ai été orientée vers AIRDIE France ACTIVE qui a accepté mon dossier sous réserve d'un accord de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

Cela a été la phase la plus longue : l'attente des financements.

Mais tous ont été obtenus et malgré un mois d'août et septembre plutôt ralentis à cause des démarches administratives nombreuses, le projet en est à la finalisation et à la phase concrète.



---

J'ai ainsi pu produire mes premiers lots d'huiles végétales de massages bio (sésame, baobab, hibiscus, macérât huileux arnica et argan décliné avec des huiles essentielles de rose de damas, verveine citronnée, ravintsara, ylang-ylang, néroli) et obtenu le label ECOCERT fin 2018.

Mon site internet est en ligne, ma page Facebook active et mes produits sont aujourd'hui référencés et disponibles chez BIOCOOP Cabestany.

Je remercie vraiment la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance qui a financé un 1/3 de mon projet, et sans qui je n'aurais pas pu le mener à terme.

Il me faut désormais convaincre plus de clients en proposant des produits biologiques de qualité dont la traçabilité est garantie à 100%, avec des matières premières choisies chez des fournisseurs locaux ou du moins soucieux de l'environnement, s'inscrivant dans une démarche de commerce équitable.

Avec une identité visuelle unique, une volonté d'entreprendre et une nouvelle énergie positive, rien n'est impossible et il faut toujours y croire pour pouvoir réaliser ses rêves même après les pires difficultés.

L'ESSENCE DU SOLEIL en est la preuve ! Merci !!  
Naturellement ... >>



DECOUVREZ LA  
SENSUALITE DE NOTRE  
GAMME D'HUILES DE  
MASSAGE

*L'essence du Soleil*

# Les Lauréats de la Fondation

**Bérénice, 32 ans, a été lauréate de la Fondation en avril 2016 pour son projet de formation Stott Pilates d'anatomie. Site-relais de PARIS FORMATION.**



« Danseuse professionnelle, j'ai eu la chance de danser pendant 10 ans les plus grands ballets dans les plus beaux théâtres et salles prestigieuses d'Opéra de par le monde et ce grâce au « Ballet de l'Opéra de Santiago du Chili » puis du « Bêjart Ballet Lausanne ».

Un jour tout s'est arrêté car je me suis blessée à la hanche. Je ne pouvais même plus marcher. Une erreur de diagnostic a provoqué un arrêt de deux ans, le temps de trouver un médecin spécialisé dans ma blessure et de me faire opérer. J'ai été opérée des deux hanches. La reprise de la danse a été très difficile car mon corps ne pouvait plus faire ce que je voulais (danser comme avant).

Après un arrêt d'entraînement de deux ans je devais non seulement rééduquer mes hanches mais tout mon corps qui avait perdu sa

musculature et son endurance. J'ai rencontré une professeur de Pilates, Caroline BERGER, qui m'a aidée à récupérer plus rapidement grâce à la méthode Pilates. Avec elle j'ai tout de suite eu envie d'approfondir mes connaissances et de faire une des formations qu'elle propose dans son studio Bio Pilates : « La physioanatomie du mouvement » de Stott Pilates.

Étant sans travail depuis déjà un long moment, il était malheureusement pour moi impossible de payer cette formation. Mon assistante sociale m'a conseillé de demander de l'aide à la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, et j'ai pu grâce à cette Fondation suivre ce programme. J'ai réussi mon examen avec succès après un an de travail. Cet apprentissage m'a permis de connaître tous les os et les muscles ainsi que leur fonctionnement, de consolider ma récupération de manière plus efficace et rapide, et de pouvoir prévenir et/ou soigner mes petites blessures quotidiennes provoquées par mon entraînement. Tout ce travail m'a donc permis de récupérer mon niveau et de danser à nouveau.

Mon expérience me permet aujourd'hui d'aider les danseurs à ne pas se retrouver dans la même situation que moi en travaillant sur un renforcement musculaire spécifique à chacun et sur la prévention de blessures.

J'ai été honorée par la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance par la remise du Prix Michel GIRAUD, ce qui m'a permis de pouvoir faire une formation de Stott Pilates Matwork et compléter ainsi mes connaissances. J'ai également pu acheter du matériel pour démarrer mon activité en tant qu'auto-entrepreneur début septembre 2018, en proposant des cours à mon domicile.

Aujourd'hui, j'ai déjà huit élèves en cours de Pilates et six élèves en cours de danse classique. Je travaille sur

A flyer for dance classes. At the top, it says 'Cours Particuliers de Danse Classique' in a purple script font, followed by 'avec Bérénice Barza' in a smaller font. Below that, it lists her credentials: 'ancienne soliste BÉJART BALLETS LAUSANNOIS OPÉRA NATIONAL DU CHILI'. The flyer features a photograph of a ballerina in a white tutu performing a high arabesque. Text on the flyer includes: 'Danse classique Répertoire Barre au sol', 'Préparation aux concours et auditions', 'Renforcement musculaire du danseur', and 'Professionnels/Amateurs Débutant/Moyen/Avancé Enfants/Adolescents/Adultes'. Contact information is provided at the bottom: 'Contact 07.83.46.11.30 instruct@berbarza.com instructarabesque@gmail.com @instructarabesque'. There is also a small logo for '2 chance' at the bottom right of the flyer.





ma publicité pour le développement de mon activité. Je souhaite travailler avec les danseurs et toute personne ayant envie de maintenir et de renforcer sa forme physique.

Ma marraine, Catherine MANON a été présente depuis le début et m'a suivi pas à pas durant chaque étape de

ma nouvelle activité. Je lui serai toujours reconnaissante pour son soutien inestimable et son affection qui n'ont cessé de m'encourager. MERCI.

Je renouvelle tous mes remerciements les plus profonds à toutes les personnes qui, par leur engagement aussi bien au Siège de la Fondation que sur le terrain, apportent aux lauréats un accompagnement très appréciable - et très apprécié.

Un grand grand merci également à Monsieur Vincent BOLLORÉ sans qui la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance n'existerait pas . >>

**Tiphanie, 38 ans, a été lauréate de la Fondation en avril 2015 pour son projet de formation pour l'obtention du DAEFLE (Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Etrangère). Site-relais de STRASBOURG.**

« En 2015, alors âgée de 33 ans, je rentrais de cinq années passées en Afrique où j'avais exercé le métier d'institutrice contractuelle au sein d'écoles françaises : au Burundi, République Démocratique du Congo, Tanzanie et Congo - Brazzaville.

Après cinq années, j'étais bloquée professionnellement par mon manque de diplôme, j'avais seulement un BAC, et me retrouvais en précarité dans les postes que j'occupais. J'ai pris la décision de rentrer en France pour entreprendre une formation et obtenir le diplôme du DAEFLE (Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère) par le biais de l'Alliance Française. Diplôme qui me permettait de valider mes expériences d'enseignement du français

à des personnes non francophones et d'avoir une meilleure employabilité.

A mon retour, étant demandeuse d'emploi, j'apprenais lors de mon inscription à Pôle Emploi, que tous mes droits à l'ARE (Allocations de Retour à l'Emploi) étaient échus et que ma formation, pourtant en cohérence avec mon projet professionnel, ne pouvait être prise en charge car elle se déroulait exclusivement par correspondance via le CNED. Je me retrouvais donc au RSA sans aucune possibilité de financer mon projet et sans soutien personnel.



Après avoir sollicité les collectivités territoriales et voir mes demandes rejetées,

# Les Lauréats de la Fondation

j'ai effectué des recherches sur internet où j'ai découvert la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance et je me suis identifiée dans le profil de public concerné par ses aides. Après avoir constitué un dossier de demande d'aide et avoir rencontré pour un entretien la Déléguée du site de Strasbourg et mon futur parrain, mon projet a été validé et financé par la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

La relation avec la Déléguée du site de Strasbourg et mon parrain a été pour moi un moteur de motivation. Je ne voulais pas relâcher mes efforts et me sentais épaulée tout au long de ma formation car je savais que quelqu'un comptait sur moi pour réussir. Soutien que je n'avais pas eu depuis des années. Étant assez autonome dans mes projets, je savais cependant que j'avais besoin d'être suivie pour celui-ci car il intervenait dans une étape charnière de ma vie tant professionnelle que personnelle. Ils ont su trouver la bonne distance, ni trop présents, ni trop éloignés et ont cru en ma réussite et en moi, sensation que j'avais perdue depuis longtemps.

Au moment où j'ai sollicité la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, j'avais réalisé toutes les modalités d'inscription nécessaire à mon entrée en formation. Seul le financement manquait, soit un montant de 1 600 €. La Fondation a bien pris en compte les contraintes calendaires qui incombaient à l'obligation de paiement pour que je puisse commencer sereinement ma formation. Elle a été très réactive ce qui m'a permis de m'acquitter de ce coût. La formation étant à distance, j'étudiais seule pendant plus de dix mois et devais valider mes modules par des devoirs obligatoires et enfin, un examen final que j'ai réussi. Ainsi j'ai obtenu le diplôme du DAEFLE qui valide mes compétences dans l'enseignement du Français Langue Étrangère.

Cette aide de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, me permettant de réussir dans mon projet de formation, a été l'élément déclencheur pour me reprendre en

main professionnellement et personnellement.

A la suite de l'obtention de mon diplôme, j'ai décidé de valider une Licence puis un Master en sciences de l'éducation. J'ai durant cette période retrouvé un travail « alimentaire » qui m'a permis de reprendre pied financièrement, de trouver un logement et de me sentir à nouveau utile.

J'ai aussi été sollicitée pour donner des cours de FLE (Français Langue Étrangère) à des collègues étrangers qui effectuaient une mission de volontariat en France. J'ai pu ainsi directement mettre en application mes compétences acquises dans le cadre de mon diplôme. Depuis peu, je travaille à l'Université de Strasbourg où je conseille et accompagne des adultes qui souhaitent valider un diplôme universitaire par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Même si c'est un contrat court, il me permet de commencer à entrevoir une sortie de la précarité et aussi de prendre le temps de réfléchir à la construction de mes projets futurs.

Le soutien de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance, que ce soit sur le plan financier ou humain, m'a permis de reprendre mon souffle à un moment de mon existence où j'étais littéralement submergée par les accidents de la vie.

Ce soutien a été le point de départ de ma reprise en main. Je n'ai pas totalement abouti mon projet car je n'ai pas encore stabilisé ma situation, mais je ne suis plus dans l'angoisse comme j'ai pu l'être au moment où j'ai pris contact avec la Fondation.

Les choses ne peuvent qu'aller en s'améliorant, je me laisse le temps et je me fais confiance comme la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance m'a permis de le faire. >>



**Estelle, 29 ans, a été lauréate de la Fondation en septembre 2013 pour son projet de formation BTS Economie Sociale Familiale. Site-relais de TOULOUSE.**



J'ai validé mon baccalauréat en 2009. Je faisais, à l'époque partie de la première promotion qui validait le baccalauréat Sciences Médico-Sociales sous la réforme Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S). C'est à cette époque que j'ai découvert la temporalité entre une prise de décision d'une réforme et son application, notamment en Outremer. En effet le baccalauréat ST2S devait permettre à ses lauréats d'accéder à des études supérieures plus variées. Malgré un baccalauréat obtenu avec mention, les portes des études supérieures se sont fermées.

Je me suis alors retrouvée sans perspectives de mener mon projet à bien. Parallèlement à cela, ma situation familiale s'est effondrée. J'avais 18 ans, j'étais sans soutien parental, sans poursuite d'étude. Je me suis orientée vers un milieu qui n'exigeait pas de diplôme particulier et pour lequel j'avais quelques prédispositions, le commerce. J'ai enchaîné deux petits contrats et à l'issue du dernier, mon employeur, sachant que je souhaitais valider un diplôme d'études supérieures, m'a alors proposé d'effectuer au sein de son entreprise un contrat de professionnalisation en Management des Unités Commerciales (MUC). J'ai entamé en 2010 mon contrat, qui, à la fin de la première année, s'est subitement arrêté car le centre de formation auquel j'étais rattachée était en redressement judiciaire. Je me retrouvai une nouvelle fois sans rien malgré les efforts déployés.



Cette même année, mon petit copain avait eu une promesse d'embauche après un stage dans une entreprise à Toulouse. J'ai fait le choix de partir avec lui afin de me donner plus de chances en France continentale. J'ai poursuivi mon projet de MUC. J'ai en-

chaîné deux petits contrats de travail, suivi d'un contrat de professionnalisation où j'ai fait face aux discriminations dues à mon métissage mais également à ma classe sociale. C'est à ce moment-là qu'un dilemme s'est présenté à moi : devais-je continuer dans un projet par nécessité d'argent, en prenant le risque de devoir me réorienter plus tard, ou, devais-je m'orienter vers un métier où je pourrais m'épanouir maintenant, tant que j'avais moins de 25 ans et pensant que je pouvais prétendre à des aides.

J'ai été accompagnée par des professionnels au sein d'organismes d'insertion professionnelle. J'ai effectué les démarches post-bac et j'ai été admise dans la formation Eco-

nomie Sociale Familiale à Toulouse. Le seul problème à ce moment-là, le financement de ma formation. J'ai découvert par mes diverses démarches que j'étais réduite à des critères d'éligibilité, mais dans mon cas à des critères d'inéligibilité. Toutes les portes se fermaient. C'est alors que le professionnel qui m'accompagnait m'a parlé de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance. Nous avons rempli le dossier ensemble. Deux instructeurs m'ont contacté et sont alors devenus mes parrains. J'ai validé mon Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale Familiale en 2015, mon diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF) ainsi qu'une licence de niveau 3 en Science de l'éducation en 2016.

Aujourd'hui j'occupe un emploi de CESF au sein

# Les Lauréats de la Fondation

d'une Maison d'enfants à Caractère Social. Aujourd'hui je ne survis plus, je vis et je remercie la Fondation pour cette aide précieuse qu'elle m'a apportée.

Je n'avais jamais cessé de rêver que je pouvais réussir et m'en sortir. Je dis souvent aux jeunes, que j'accompagne aujourd'hui, que la vie est comme un sac à dos, quand on le porte seul il est lourd mais lorsque des personnes nous aident, la vie est tout de suite plus légère et plus facile à porter.

C'est ce que la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance m'a permis de réaliser, merci. Merci également à mes parrains d'avoir été présents, d'avoir partagé avec moi cette épreuve. >>



**Meriem, 54 ans, a été lauréate de la Fondation en février 2018 pour son projet de création d'un atelier de couture sur mesure, retouches, robes de mariée, ameublement. Site-relais de PERPIGNAN.**

<< Je suis très heureuse de partager avec vous mon expérience avec la Fondation 2<sup>ème</sup> Chance.



J'occupais un poste important à l'étranger, dans une célèbre maison de haute couture et, du jour au lendemain, j'ai été licenciée pour un motif économique, sans règlement du salaire dû, sans indemnités de licenciement prévues dans les clauses du contrat...

Je me suis retrouvée à réaménager en France, avec pour seule rentrée d'argent : le RSA, alors que ma fille était étudiante à cette époque.

Je ne vous cache pas que cela a été une grosse difficulté autant financière que morale.

Heureusement pour moi, j'ai toujours été bien entourée par ma famille, mes amis, qui croyaient en moi et qui m'ont tout de suite poussée à m'installer à mon compte, comme je l'avais déjà fait avant de partir travailler à



Je me lance donc seule dans une auto-entreprise en juin 2016.

La banque de France m'a orientée vers l'AIRDIE et c'est lors de cette rencontre, que l'on m'a parlé de la Fondation 2<sup>ème</sup> Chance. C'est une réelle aide que j'ai

trouvée car la Fondation m'a financé une machine à coudre à triple entraînements, qui me sert tous les jours et m'a surtout permis de me diversifier dans les retouches comme dans mes créations sur mesure. Cette machine m'a permis d'augmenter mon chiffre d'affaires, elle est utilisée principalement pour les cuirs, les tissus trop lourds ou trop épais pour la machine traditionnelle industrielle. Grâce à cette acquisition j'ai pu ajouter une corde à mon arc, ce qui a rendu mon entreprise plus sûre et viable.

Ce n'est pas juste une aide de financement que j'ai trouvée à la Fondation : c'est aussi une aide morale, car en effet, voir qu'une Fondation ait envie de m'aider sur le plan financier, m'a aussi prouvé qu'ils croyaient en mon entreprise et en moi et ça, c'est très encourageant.

Sans oublier l'excellente relation que nous avons su créer entre mes deux parrains et moi-même. Ils m'ont été d'une grande aide autant psychologiquement que par leurs conseils avisés. Les échanges ont été très constructifs notamment le dernier lorsqu'ils sont venus visiter mon atelier de couture, leurs commentaires ont fait grandir en moi une grande fierté par rapport à ce que j'ai pu accomplir en deux ans d'existence.

Je n'oublie tout de même pas les moments difficiles que j'ai traversés, car il ne faut pas se mentir, il y en a plus qu'il n'en faudrait. En effet, un fichage à la banque de France m'a valu bien des soucis, pour ouvrir un compte bancaire professionnel ainsi que d'autres démarches. Le manque de



trésorerie n'a pas été facile pour le lancement de l'entreprise (investissement dans les machines...). Mais il est normal de passer par des phases pas toujours simples et je pense qu'elles sont importantes pour mesurer le chemin parcouru.

Car, aujourd'hui, non seulement j'ai réussi à créer mon propre emploi, mais j'ai aussi embauché une personne pour travailler avec moi. Je me suis rendu compte que mon entreprise était viable et qu'il existait un réel marché puisque je ne cesse d'augmenter mon chiffre d'affaires chaque mois. J'ai même pris ma fille en stage/formation pour, à terme, créer un emploi aussi pour elle.

Mon projet n'est donc pas encore tout à fait abouti, puisque j'ai encore un petit bout de chemin à parcourir pour sécuriser l'entreprise et embaucher ma fille, mais je sais que beaucoup de belles choses sont à venir et j'ai encore des projets plein la tête.

Cette Fondation est une grande chance pour ceux qui se lancent ou qui ont des difficultés, et je ne dirai jamais assez merci pour le soutien que j'ai pu trouver en la contactant. J'ai déjà parlé de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance à des amies qui sont aussi dans l'artisanat et qui rencontrent souvent les mêmes problèmes que moi, dans nos métiers qui doivent être revalorisés. J'espère que je pourrais aider à mon tour quelqu'un dans le besoin, car être entourée par les bonnes personnes, fait aussi partie de la clé du succès.

Merci encore... >>



# Les Lauréats de la Fondation

**Nicole, 62 ans, a été lauréate de la Fondation en décembre 2017, pour la création d'un cabinet d'Hypnothérapie [www.ndhypnose.fr](http://www.ndhypnose.fr). Site-relais de SURESNES.**

« Après un parcours professionnel riche en expériences dans la gestion en entreprises et des relations humaines, j'ai été confrontée à la maladie. Dès lors la guérison est devenue mon cheval de bataille.



Mais, dans cette épreuve, j'y ai vu également l'opportunité du changement : reprendre le contrôle de ma vie et m'orienter vers une nouvelle activité professionnelle dans l'aide et l'écoute à la personne.

Je me suis mise en recherche de thérapies à solution, commencé à explorer les possibles, à m'ouvrir et à me former à 2 méthodes l'EFT (Techniques de Libération Emotionnelles) et le Reiki Usui (formation suivie à Paris). Puis, sur les conseils de mon médecin acupuncteur, j'ai testé l'hypnose et j'ai rencontré Joëlle CADORET (Sophrologue et Hypno-praticienne diplômée).

Après les bienfaits ressentis, c'est tout naturellement que je me suis orientée vers cette profession d'Hypnothérapeute et Hypno-Coach. Je me suis alors rapprochée de l'ECH (Ecole Centrale d'Hypnose à

Paris) où intervient Madame CADORET.

Cependant financièrement, je ne pouvais pas payer la formation. C'est pourquoi j'ai recherché des aides et/ou subventions afin de m'y inscrire. Une session démarrait fin novembre 2013, sur Nantes.

En atouts, j'avais un capital personnel et professionnel, une grande détermination, une forte motivation ainsi qu'une enveloppe DIF (Droit Individuel à la Formation). C'est ce qui m'a permis de présenter et de défendre le dossier de formation auprès de Pôle Emploi, de la Caisse de Retraite Cadre et de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance.

A la Fondation, j'ai été reçue par Madame Marie Thérèse MLALA et Monsieur Richard GIROMELLA. Ils m'ont soutenue dans ma démarche. D'ailleurs, tout au long de cette formation, ils m'ont accompagnée tant par leurs conseils que par leur écoute dans le suivi parrainage.

Grâce à l'intervention de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance j'ai pu obtenir, en 2018, une subvention de l'AGEFIPH.

Aujourd'hui je suis installée dans la région de Nantes en qualité d'Hypnothérapeute, Hypno-Coach. Je fais partie de l'AFB (Association Française de la Bioénergie).

Cette 1<sup>ère</sup> année a été très riche en rencontres et relations humaines. Je continue à suivre des formations au sein de laboratoires tels que COPMED (Chauray 79), Laboratoires Herbolistiques (Vendée 85), Laboratoire Vitadial (Beaucouzé 44). Je fais partie de leurs praticiens.

Pour compléter, enrichir ma profession et en vivre correctement, je me suis inscrite à une formation en EMDR (Méthodologie de Traitement de l'Etat de Stress Post-Traumatique) que j'espère pouvoir intégrer courant 2019.

En conclusion : j'encourage vivement chaque personne à croire en sa réussite, sa victoire et de mener à bien son projet, son rêve.

Alors, c'est tout naturellement que je parle de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance chaque fois que j'en ai l'occasion. Et c'est avec plaisir que je me propose de parrainer ou de conseiller des personnes qui ont un projet de rebond de vie. »



**Chérída, 32 ans, a été lauréate de la Fondation en septembre 2018 pour son projet de formation CAP Coiffure. Site-relais de CLERMONT-FERRAND.**



« Après avoir eu un enfant en Guyane à l'âge de 18 ans, je suis venue en métropole afin de poursuivre mes études (BAC Pro bio-industries-transformation). Mais la naissance de mes deux autres enfants m'a contrainte à abandonner mon cursus scolaire. J'ai dû ensuite élever seule mes trois enfants, les pères ne les ayant pas reconnus. Pour subvenir aux besoins de ma famille, j'ai exercé divers métiers (femme de chambre, serveuse, animatrice jeunes enfants...), emplois précaires ou à temps partiel qui me permettaient de pouvoir m'occuper de mes 3 enfants.

En 2014, on découvre que mon fils aîné, âgé alors de 6 ans, est atteint d'une amyotrophie spinale de type III. Sa maladie s'est aggravée au fil des années, jusqu'à ce qu'il perde l'usage de ses jambes. Souffrant d'une grave scoliose, il a été suivi par l'A.P.F. puis a intégré le Centre Médical Infantile de Clermont-

Ferrand jusqu'à l'opération qui s'est révélée nécessaire pour redresser sa colonne vertébrale. J'ai pu le reprendre depuis peu à mon domicile et il suit sa scolarité normalement au collège.

Depuis mon adolescence, j'ai toujours été passionnée par la coiffure. En Guyane, j'étais un peu la coiffeuse du quartier. Je faisais des nattes africaines à mon entourage et ai continué à le faire depuis mon arrivée en France. Ces amis m'encourageaient à exercer ce métier. Et j'ai ainsi commencé à envisager la possibilité de créer une activité professionnelle dans le domaine de la coiffure.

J'ai tout d'abord suivi un atelier « Panorama » sur la création d'entreprise proposé par Pôle Emploi. Puis, ayant parlé de mon projet à une collègue du Centre social C.A.F. de la Croix Neyrat où je travaillais, celle-ci m'a mise en contact avec une juriste du CIDFF du Puy-de-Dôme (Centre d'Information sur les droits des Femmes et Familles). Cette dernière m'a orientée vers sa référente du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Clermont Auvergne Métropole), Madame Sarah SINEMIAN.

J'ai été retenue pour suivre, pendant 3 mois, la formation "Créative ou l'ambition au féminin", formation d'accompagnement à la création d'activité organisée par Clermont-Auvergne Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. J'ai présenté mon projet "Création d'Entreprise dans le domaine de la coiffure" devant un jury constitué de personnalités de la ville. Avec l'aide de conseillers du PLIE et de BGE, j'ai ensuite reformulé mon business plan, et en validant s'il y avait un besoin et si je pouvais conduire mon projet jusqu'au bout, on a détecté que j'avais besoin d'un diplôme. En effet, il est obligatoire d'avoir le CAP de coiffure pour faire des tresses africaines à domicile, et un Brevet Professionnel pour ouvrir un salon.

J'ai effectué des démarches auprès de plusieurs écoles de coiffure pour préparer le CAP, mais les frais d'inscription étaient trop élevés pour mes moyens. La conseillère du PLIE, m'a alors orientée vers Jeannine BARRUBES, déléguée de site de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance pour le Puy-de-Dôme, qui m'a mise en contact avec l'Ecole "Cours Supérieurs de Coiffure"

# Les Lauréats de la Fondation

de Clermont- Ferrand et la Fondation a accepté de financer mes frais d'inscription (2 000 euros). De mon côté, j'ai pris en charge le coût de la mallette technique (600 euros).

Jeannine BARRUBES et Pierre CROISILLE du RAMM63 m'ont encouragée dans mon projet de formation et aidée à monter le dossier de demande d'aide à la Fondation. J'ai apprécié leur soutien moral et leurs conseils. Je suis régulièrement en contact avec Jeannine BARRUBES ainsi que, depuis le début de ma formation, avec ma marraine Madame Aline CARLIER. Nous échangeons sur l'avancement de ma formation et je sollicite leurs conseils pour la suite de mon projet. Je leur suis reconnaissante de leur disponibilité.

J'ai commencé en septembre 2018 ma formation pour l'obtention du CAP en 1 an à l'Ecole "Cours Supérieurs de Coiffure" et ai trouvé un stage au salon "Tendance Coiffure" de Clermont- Ferrand. L'examen du CAP est prévu pour début juin. Ce fut un peu difficile au début de reprendre les études, mais j'ai maintenant de bonnes notes et suis bien aidée par la directrice de l'école et le salon où je fais mon stage. Je suis en contact avec tous les publics et me familiarise avec la coiffure sur cheveux européens, ce qui élargira mes possibilités de clientèle. J'ai l'intention de préparer l'an prochain le Brevet Professionnel, pour acquérir plus d'expérience et

mettre toutes les chances de réussite de mon côté. Je suis à la recherche d'un salon qui m'emploierait pendant ma formation au BP et commence à réfléchir à mon étude de marché pour mon installation future.

Je me suis organisée pour faire face aux frais supplémentaires nécessités par le suivi des cours (parking ...) et notamment pour continuer à conduire et aller chercher mes enfants à l'école.

Le soutien de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance m'a redonné confiance. Je lui suis très reconnaissante de m'avoir permis de reprendre mes études et d'espérer ainsi pouvoir réaliser mon projet de création. J'en témoigne autour de moi (notamment dans un article publié sur le site web de Clermont-Métropole), mais pour l'instant je ne suis pas assez disponible pour envisager de parrainer moi-même une personne en difficulté.

Mes enfants sont fiers de moi et commencent eux aussi à faire des plans pour leur avenir professionnel. Je remercie ma famille, toutes les personnes qui m'ont accompagnée et m'accompagnent encore. Parmi elles, Florence DUSSEAUX, Directrice de l'Ecole Supérieure de Coiffure, Nicolas BERNARD du salon Tendance Coiffure, Aline CARLIER, ma marraine, Jeannine BARRUBES, Pierre CROISILLE, Sarah SINEMIAN,...



# Rapport **FINANCIER**

---

## Rapport Financier sur Les comptes 2018

### Les faits marquants de l'exercice 2018

Depuis 1998, date de création de la Fondation, à la fin de l'exercice 2018, plus de 7 900 lauréats ont bénéficié de coups de pouce, pour un montant total de plus de 30,4 M€.

En 2018, la Fondation a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire, qui fut aussi l'occasion de remettre un Prix Michel Giraud exceptionnel à 3 lauréats.

### Le fonctionnement de la Fondation de la 2<sup>ème</sup> Chance

En 2018, la Fondation a fonctionné grâce à l'engagement de près de 1 000 instructeurs et parrains actifs de la Fondation, répartis sur une soixantaine de sites et, à fin 2018, 6 salariés sont mis à disposition de la Fondation par le Groupe Bolloré.

Les charges de fonctionnement sont supportées directement par le Groupe Bolloré, qui met à la disposition de la Fondation des locaux à Suresnes, et rémunère les salariés permanents. Le Groupe prend également en charge les frais d'organisation des réunions du Conseil d'administration, des Délégués de sites, des salons divers, et les frais de réalisation des supports de communication (publications, lettres d'information ...).

En 2018, les charges d'exploitation supportées par le Groupe Bolloré s'élèvent à 945 K€, en diminution de 4 % par rapport à 2017, expliquée principalement par une réduction des coûts salariaux, l'année 2017 ayant compris des coûts de départ en retraite.

En 2018, le groupe Bolloré a pris en charge les coûts liés à la soirée du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation.

La Fondation, quant à elle, assure le financement des "coups de pouce" accordés aux lauréats et les coûts liés :

- aux missions des bénévoles (frais de déplacement, indemnités versées aux grandes associations de bénévoles...);
- au contrôle externe des comptes.

## Le bilan au 31 décembre 2018

Pour satisfaire aux obligations nécessaires à la reconnaissance d'Utilité Publique, un montant de fonds de dotation non consommable de 1 000 K€ a été constitué aux termes d'un acte notarié signé le 15 février 2006. Il a été entièrement supporté par le Groupe Bolloré.

Compte tenu du report à nouveau de 2 313 K€, du résultat de l'exercice 2018 de -122 K€ et du fonds de dotation de 1 000 K€, les fonds propres s'élèvent à

3 191 K€ au 31 décembre 2018.

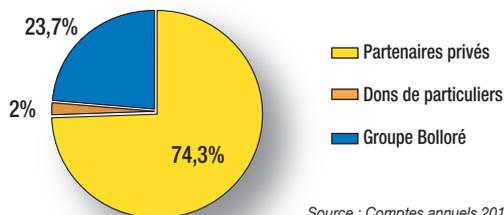
La trésorerie globale de la Fondation est toujours largement positive et s'élève à 3 247 K€ au 31 décembre 2018, dont, 3 023 K€ sont placés en Fonds Commun de Placement.

Les dettes de la Fondation s'élèvent à 56 K€ au 31 décembre 2018 et concernent principalement les engagements restants dus comptablement aux lauréats primés



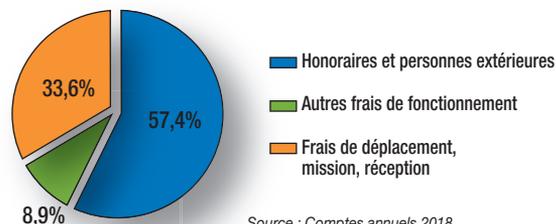
## Le compte de résultat 2018

Les dons et subventions reçus par la Fondation en 2018 sont de 845 K€ contre 999 K€ en 2017, représentant une diminution de 15 %, expliquée principalement par un don exceptionnel de 204 K€ en 2017, non renouvelé en 2018.



Source : Comptes annuels 2018

Les frais de gestion supportés directement par la Fondation représentent seulement 6 % des dons et subventions reçus. Ils s'élèvent à un montant de 53 K€ en 2018 et se répartissent comme suit :



Source : Comptes annuels 2018

Les aides versées aux lauréats sont en augmentation de 12 % à 905 K€ fin 2018 contre 807 K€ fin 2017, la Fondation ayant toujours pour objectif d'ajuster les aides versées aux dons et subventions reçues. Ces aides représentent 107 % des dons reçus en 2018 contre 81 % en 2017.

Les aides versées en 2018 concernent :

- les lauréats primés en 2018 pour un montant de 424 K€
- les lauréats primés les années antérieures pour un montant de 481 K€.

Le compte de résultat continue de présenter de faibles revenus de valeurs mobilières en liaison avec des taux d'intérêts qui restent bas.

Le résultat exceptionnel comprend le Prix Michel Giraud d'un montant total de 9 000 €, versé à 3 lauréats.

Ainsi, le résultat net de la Fondation présente une perte de 122 K€ au 31 décembre 2018 contre un bénéfice de 151 K€ au 31 décembre 2017.

# Rapport FINANCIER

## Le compte d'emploi des ressources 2018

Le compte d'emploi des ressources 2018 présente les ressources de l'exercice 2018 pour un montant total de 845 K€ correspondant aux dons et subventions reçus. Augmenté des ressources non utilisées les années antérieures de 2 313 K€, le montant total des ressources disponibles de l'exercice ressort à 3 158 K€.

Ces ressources disponibles ont été affectées aux subventions et aux aides versées aux lauréats pour 905 K€, aux frais de fonctionnement d'exploitation et exceptionnels pour 62 K€.

A la fin de l'exercice 2018, les ressources restant à affecter sont donc de 2 191 K€.

## Conclusion

La Fondation a reçu, en 2018, 845 K€ au titre de dons et subventions utilisés pour :

- l'attribution des subventions et des aides aux lauréats à hauteur de 905 K€ ;
- les frais de gestion d'exploitation et exceptionnels à hauteur de 62 K€ ;

ce qui explique la diminution des réserves à hauteur de 122 K€.

Le faible volume des frais de fonctionnement (hors aides versées aux lauréats) supportés directement par la Fondation s'explique par la prise en charge par le Groupe Bolloré de la majeure partie de ceux-ci, à hauteur de 945 K€ pour l'exercice 2018, représentant 94 % des frais nécessaires au fonctionnement de la Fondation en 2018.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie globale de la Fondation est positive de 3 247 K€.

Cette trésorerie représente :

- le montant du fonds de dotation libéré pour 1 000 K€ ;
- le montant des dettes à court terme soit 56 K€ ;

- le montant des engagements pris auprès des lauréats et non encore engagés comptablement et financièrement pour un montant estimé à environ 1 250 K€ ;
- le solde de trésorerie disponible de 940 K€ représente environ une année de fonctionnement de la Fondation, ce qui correspond au souhait du Conseil d'administration.

La Fondation poursuit toujours ses efforts, d'une part, pour réduire les frais de gestion conformément aux souhaits exprimés par le Conseil d'administration, et d'autre part, pour trouver de nouveaux donateurs.

*J'ai effectué mes diligences avec l'aide de Madame Armelle Deydier, diplômée d'expertise-comptable.*

*Fait à Paris,*

*Le 20 mai 2019*

**Le trésorier**

**René RICOL**



ACTIF	31/12/18	31/12/17	PASSIF	31/12/18	31/12/17
			<b>Fonds associatif</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
			Fonds associatif sans droit de reprise	1 000 000	1 000 000
			<b>Report à nouveau</b>	<b>2 313 150</b>	<b>2 162 437</b>
			Report à nouveau	2 313 150	2 162 437
			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(122 132)</b>	<b>150 713</b>
			Résultat de l'exercice	(122 132)	150 713
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>3 191 018</b>	<b>3 313 150</b>
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>3 023 394</b>	<b>3 176 864</b>	<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>42 030</b>	<b>46 253</b>
OPCVM	3 023 394	3 176 864	Tiers mandatés	35 828	41 306
			Fournisseurs	6 202	4 947
<b>Disponibilités</b>	<b>223 215</b>	<b>201 599</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>14 076</b>	<b>20 050</b>
Dons remise chèques à l'encaissement	-	-	Lauréats	13 880	18 795
Compte courant BNP PARIBAS	223 151	201 535	Bénévoles	196	1 255
Compte courant BNP PARIBAS (2)	64	64			
<b>TOTAL TRÉSORERIE</b>	<b>3 246 609</b>	<b>3 378 463</b>	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>56 106</b>	<b>66 303</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>515</b>	<b>990</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Assurances	515	500		-	-
Autres	-	490		-	-
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>515</b>	<b>990</b>	<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 247 124</b>	<b>3 379 453</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 247 124</b>	<b>3 379 453</b>



# Rapport FINANCIER

## Compte de résultat au 31/12/2018 (en euros)

RUBRIQUES	31/12/18	31/12/17
<b>Dons et subventions</b>	<b>844 807</b>	<b>999 295</b>
Subventions publiques	-	-
Dons manuels	844 807	999 295
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>1 157</b>
Produits divers	-	1 157
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>I 844 807</b>	<b>1 000 452</b>
<b>Aides aux lauréats, subventions</b>	<b>904 820</b>	<b>807 002</b>
Aides aux lauréats	904 820	807 002
<b>Honoraires et personnes extérieures</b>	<b>30 546</b>	<b>18 619</b>
Honoraires commissaires aux comptes	1 253	1 274
Autres honoraires	29 293	17 345
<b>Documentations, imprimés, publications</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
Frais de publication	50	50
<b>Frais de déplacements, mission, réception</b>	<b>17 909</b>	<b>19 954</b>
Frais de mission tiers extérieurs	14 638	17 475
Frais réception	3 271	2 479
<b>Autres frais de fonctionnement</b>	<b>4 623</b>	<b>4 127</b>
Fournitures de bureau et petit matériel, affranchissement, courrier, téléphone	52	127
Location matériel de transport	-	30
Entretien des immeubles	588	574
Assurance multirisque	1 222	1 190
Autres frais et commissions bancaires, et différences de règlement	404	420
Cotisations	100	600
Cadeau (inférieur à 69 € TTC)	647	1 186
Formations (Parrains et Instructeurs)	1 567	-
Droits d'auteur et licences	43	-
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>II 957 948</b>	<b>849 752</b>
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I - II) (113 141)</b>	<b>150 700</b>

## Compte de résultat au 31/12/2018 suite (en euros)

RUBRIQUES		31/12/18	31/12/17
<b>Produits des autres valeurs mobilières</b>		<b>9</b>	<b>14</b>
Revenus de VMP		9	14
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>III</b>	<b>9</b>	<b>14</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2- RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(III - IV)</b>	<b>9</b>	<b>14</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>9 000</b>	<b>-</b>
Dons Libéralités exceptionnels		9 000	-
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>VI</b>	<b>9 000</b>	<b>-</b>
<b>3- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(V - VI)</b>	<b>(9000)</b>	<b>-</b>
<b>4- EXCÉDENT (OU DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>		<b>(122 132)</b>	<b>150 713</b>



## Compte d'emploi des ressources 2018 (en euros)

RESSOURCES		31/12/18	31/12/17
<b>Dons et subventions reçus</b>		<b>844 807</b>	<b>999 295</b>
Cofinancements ou subventions publiques		-	-
Dons en numéraires collectés		844 807	999 295
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>-</b>	<b>1 157</b>
Produits divers		-	1 157
<b>Produits financiers</b>		<b>9</b>	<b>14</b>
Revenus de VMP		9	14
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>I</b>	<b>844 816</b>	<b>1 000 466</b>
<b>Fonds propres (report à nouveau)</b>		<b>2 313 150</b>	<b>2 162 437</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES PRELEVÉES SUR FONDS PROPRES</b>		<b>2 313 150</b>	<b>2 162 437</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>II</b>	<b>3 157 966</b>	<b>3 162 903</b>

# Rapport FINANCIER

## Compte d'emploi des ressources 2018 suite (en euros)

EMPLOIS	31/12/18	31/12/17
<b>Dépenses opérationnelles</b>	<b>904 820</b>	<b>807 002</b>
Aides attribuées aux Lauréats	904 820	807 002
Allocations personnes physiques	904 820	807 002
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>62 129</b>	<b>42 751</b>
Affranchissements, frais de télécommunication	<b>20</b>	<b>55</b>
Affranchissements	13	16
Télécom	7	39
Fournitures de bureau, petits matériels	<b>18</b>	<b>72</b>
Fournitures de bureau	18	18
Autres matières et fournitures + frais accessoires	-	54
Documentations, imprimés, publications	<b>50</b>	<b>50</b>
Frais de publication	50	50
Frais de déplacements, mission, réception	<b>17 909</b>	<b>19 954</b>
Frais de mission tiers extérieurs	14 638	17 475
Frais réception	3 271	2 479
Honoraires et personnes extérieures	<b>30 546</b>	<b>18 620</b>
Honoraires commissaires aux comptes	1 253	1 275
Autres honoraires	29 293	17 345
Autres frais de fonctionnement	<b>4 585</b>	<b>4 000</b>
Location matériel de transport	-	30
Entretien sépulture	588	574
Assurance multirisque	1 222	1 190
Autres frais et commissions bancaires, et différences de règlement	404	420
Cotisations	100	600
Cadeau (inférieur à 69 € TTC)	647	1 186
Formations (Parrains et Instructeurs)	1 567	-
Frais de transport	14	-
Droits d'auteur et licences	43	-
Charges Exceptionnelles	<b>9 000</b>	<b>-</b>
Dons libéralités exceptionnels	9 000	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>III 966 948</b>	<b>849 753</b>
<b>Ressources restant à affecter</b>	<b>2 191 018</b>	<b>2 313 150</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>IV 3 157 966</b>	<b>3 162 903</b>
<b>Report à nouveau de l'exercice</b>	<b>2 313 150</b>	<b>2 162 437</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(122 132)</b>	<b>150 713</b>
<b>REPORT À NOUVEAU DE FIN DE PÉRIODE (y compris résultat de l'exercice) V</b>	<b>2 191 018</b>	<b>2 313 150</b>

## Annexe au compte d'emploi des ressources 2018 (en euros)

### 1- Dons et autres contributions volontaires en nature valorisés du Groupe Bolloré

DONS ET AUTRES CONTRIBUTIONS	31/12/18	31/12/17
Mise à disposition gratuite de biens et de services (locaux, matériel, frais de fonctionnement)	204 767	241 091
Mise à disposition gratuite de personnes (salariés, personnes extérieures)	656 313	798 277
Autres	-	-
<b>TOTAL DONS &amp; CONTRIBUTIONS MIS À DISPOSITION PAR LE GROUPE BOLLORÉ VALORISÉS</b>	<b>861 080</b>	<b>1 039 368</b>



### 2- État des effectifs bénévoles

En plus des 6 salariés mis à disposition par la société BOLLORÉ en 2018, la Fondation a fait appel à 5 bénévoles au siège, et 1 000 bénévoles répartis sur les 60 sites ouverts en France.

### 3- Indications

	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs des immobilisations	Néant	Néant
Titres de placements	3 023 393,73 €	3 176 864,42 €
Disponibilités	223 214,94 €	201 598,95 €

# Rapport FINANCIER

## Annexe 2018

### NOTE 1 - Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément aux dispositions du règlement CRC 2009-01 du 03/12/2009 relatifs aux règles applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01 du CRC par le règlement ANC 2014-03 ainsi qu'à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à la valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Les produits d'exploitation (Subventions publiques et dons reçus) concernent l'exercice en cours.

Aucune dérogation à l'application d'une prescription comptable ou modification interne d'un exercice à l'autre en ce qui concerne la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues n'est à signaler.

### NOTE 2 - Notes sur le bilan

#### 1- Etat des échéances, des créances, et des dettes (en k€)

##### Etat des créances

Poste	Montant	- 1 an	+ 1 an	Dont entreprises liées
<b>Actif circulant</b>				
Dépôt et cautionnement	-	-	-	-
Av. et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-

### Etat des dettes

Poste	Montant	- 1 an	+ 1 an	Dont entreprises liées
<b>Dettes d'exploitation et autres</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	42	42	-	-
Autres dettes	14	14	-	-
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 2- Valeurs mobilières de placement et disponibilités (en k€)

VMP	3 023 K€
Disponibilités	223 K€
	-----
	3 246 K€

### 3- Charges constatées d'avance (en k€)

Autres	1 K€
	-----
	1 K€

### 4- Produits constatés d'avance (en k€)

Néant

### 5- Capitaux Propres (en k€)

Postes (en euros)	Au début de l'exercice	Affectation de résultat	Autres mouvements	Résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Fonds associatif	1 000				1 000
Report à nouveau	2 162	151			2 313
Résultat de l'exercice	151	(151)		(122)	(122)
<b>Total</b>	<b>3 313</b>			<b>(122)</b>	<b>3 191</b>

### 6- Provisions pour risques et charges

Néant

# Rapport FINANCIER

---

## NOTE 3 - Note sur le compte de résultat (en K€)

### 1- Résultat d'exploitation

#### a) Produits d'exploitation

Dons reçus	845
Autres produits d'exploitation	-
	-----
Total	845 K€

#### b) Charges d'exploitation

Allocations de secours, subventions	(905)
Honoraires et personnes extérieures	(31)
Documentation, imprimés, publications	0
Frais de déplacements, missions et réceptions	(18)
Autres charges	(5)
	-----
Total	(958) K€

Soit un résultat d'exploitation de (113) K€

### 2- Résultat financier

Revenus de VMP	0
Intérêts bancaires	0
	-----
Soit un résultat financier de	0 K€

### 3- Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	(9)
	-----
Soit un résultat exceptionnel de	(9) K€

### 4- Impôts sur les bénéfices

Néant

### 5- Bénéfice ou perte

(122) K€



## NOTE 4 - Informations diverses

### 1- Engagements financiers

Néant

### 2- Avances et crédits alloués aux dirigeants

Néant

### 3- Tableau des filiales et participations

Néant

### 4- Rémunération des dirigeants

Néant

### 5- Consolidation

Néant

### 6- Intégration fiscale

Néant

# Rapport **FINANCIER**

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil d'Administration de la Fondation de la Deuxième Chance.

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION DE LA DEUXIEME CHANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la

justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent

pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Paris La Défense, le 5 juin 2019*

*Le Commissaire aux Comptes*

### CONSTANTIN ASSOCIÉS

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*



Thierry QUERON



# Rapport **FINANCIER**

---

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées exercice clos Le 31 décembre 2018

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **Conventions soumises à l'approbation du Conseil d'Administration**

#### **Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

*Paris La Défense, le 5 juin 2019*

*Le Commissaire aux Comptes*

### **CONSTANTIN ASSOCIÉS**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*



Thierry QUERON



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Tour Bolloré  
31-32, Quai de Dion-Bouton 92811 Puteaux • Tél. 01 46 96 44 33  
[www.deuxiemechance.org](http://www.deuxiemechance.org)